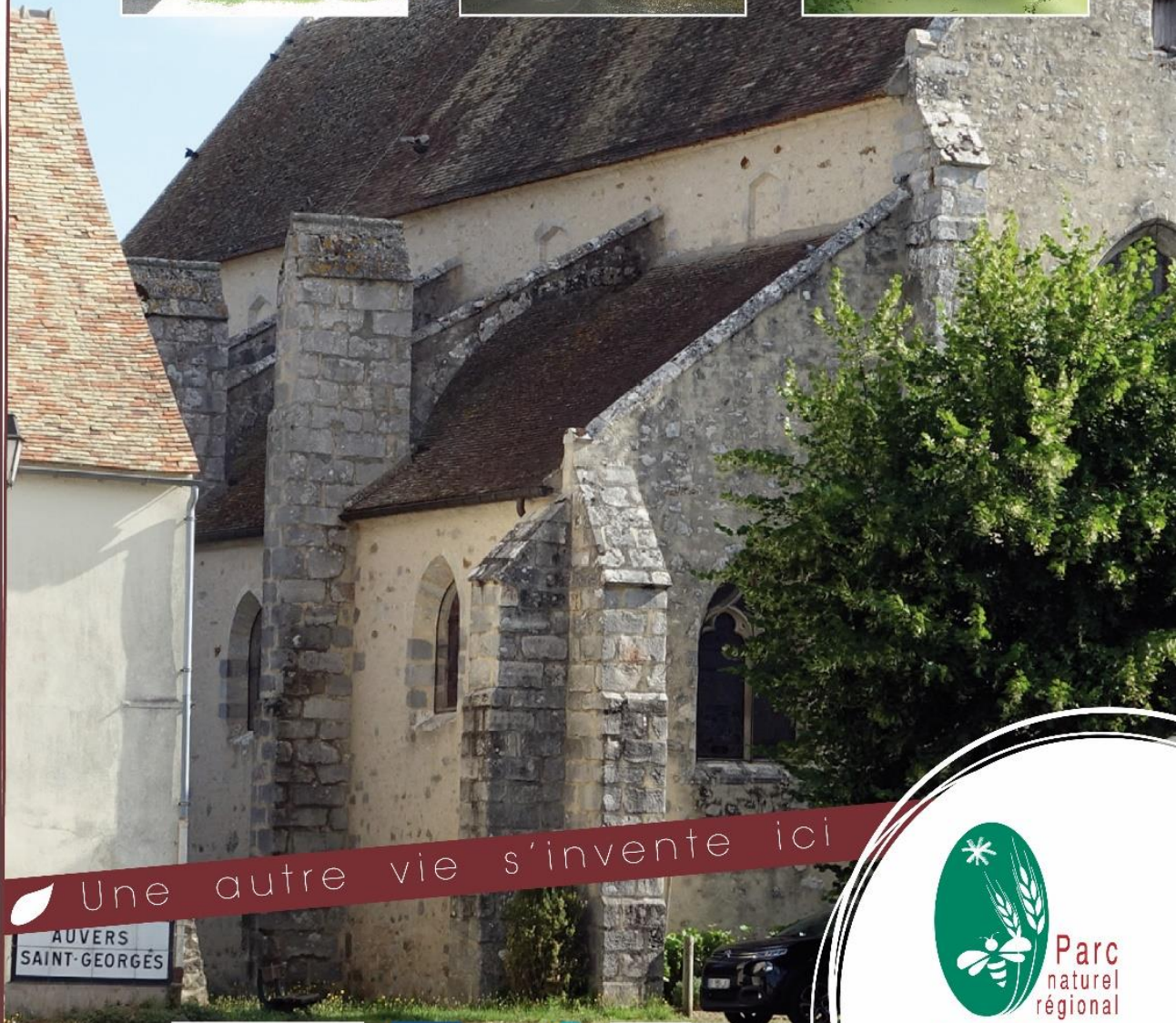


Inventaire du PATRIMOINE **LE RAPPORT**

Parc naturel régional du Gâtinais français - 2021



Commune de **AUVERS-SAINT-GEORGES**



Une autre vie s'invente ici

AUVERS
SAINT-GEORGES

Région
Île de France

Essonne
TOUTE D'AVANCE

seine
& marnes
Le Département

Biosphère
"Gâtinais"


Parc
naturel
régional
du Gâtinais français

Restitution du travail

Inventaire du patrimoine bâti

Auvers-Saint-Georges

Mot du président

Le patrimoine bâti du Gâtinais français est remarquable. Il se compose de nombreux châteaux, édifices religieux et maisons de villégiature. A cela s'ajoute un patrimoine rural, moins connu, moins protégé. Ces édifices ruraux constituent une richesse patrimoniale évidente.

Ce patrimoine rural caractérisé par sa diversité (puits, fermes, fours à chaux, séchoirs à plantes, maisons rurales, pigeonniers, maisons de vigneron, mares maçonnées...) contribue à affirmer l'identité du territoire. Il témoigne de l'histoire locale, des savoir-faire et des modes de vie. En faisant appel aux matériaux locaux et à leurs techniques de mise en œuvre traditionnelles, ce patrimoine bâti s'intègre harmonieusement au cadre de vie du Gâtinais français.

Il peut également être un formidable support de développement local en renforçant l'attractivité touristique du territoire. En effet, l'évolution des attentes des touristes tournées vers la découverte des patrimoines, ouvre des possibilités intéressantes pour imaginer leur mise en valeur.

Pour le protéger et le valoriser, il est primordial de le connaître. En ce sens le Parc naturel régional du Gâtinais français lance en collaboration avec les Communes une vaste opération d'inventaire du patrimoine bâti du territoire.

Il permet de le recenser, de l'étudier et de le faire connaître. Il vise ainsi à améliorer les connaissances du bâti rural, à sensibiliser les Communes et les habitants à cette richesse, à identifier les éléments patrimoniaux susceptibles d'être protégés.

En effet, l'évolution des modes de vie a souvent des conséquences sur la préservation des constructions rurales, rendant l'étude de ce patrimoine d'autant plus importante. Mieux connaître les usages, les matériaux du bâti et ses liens avec le territoire, permet de proposer des solutions favorisant sa préservation et son évolution tout en respectant son authenticité.

Les connaissances acquises dans le cadre de cet inventaire ne trouveront leur complète justification qu'en étant à l'origine d'actions en matière d'urbanisme, de protection, de restauration, d'animation et de valorisation du patrimoine bâti rural. Les élus, les associations et les habitants de Bouray-sur-Juine, disposent désormais d'un outil leur permettant de mieux comprendre leur commune et d'imaginer des actions en faveur de la préservation et la mise en valeur de leur patrimoine.

Jean-Jacques Boussaingault

Président du Parc

Table des matières

Introduction.....	5
-------------------	---

La méthode.....	7
I. Situation géographique et paysagère de la commune d'Auvers-Saint-Georges.....	9
a) Localisation de la commune par rapport au territoire d'étude	10
b) Le paysage :	11
c) L'agriculture à Auvers-Saint-Georges	12
II. Auvers-Saint-Georges à travers les âges	13
a) Sépultures celto gauloises retrouvées à Auvers-Saint-Georges Erreur ! Signet non défini.	
b) Toponymie d'Auvers-Saint-Georges :	17
III. Evolution urbaine au vue des différentes cartes et vue aériennes de la commune	19
a) Implantation du bâti ancien	19
IV. Le patrimoine d'Auvers-Saint-Georges	23
a) Le patrimoine domestique.....	23
Les maisons rurales :	23
Les pavillons :	25
Les villas :	26
Les maisons classiques :	27
Les maisons de bourg :	27
b) Le patrimoine agricole :	28
1. Ferme de subsistance :	28
2. Fermes à plusieurs bâtiments :	29
3. Fermes de production :	30
4. Ferme seigneuriale du château de gravelles	32
c) Le patrimoine lié à une activité commerciale et artisanale	35
1. Les maisons à boutiques	35
2. Les artisans d'Auvers-Saint-Georges.....	38
3. Les carrières d'Auvers-Saint-Georges	38
d) Le patrimoine lié à l'eau	41
1. Les lavoirs d'Auvers :	41
2. Les puits d'Auvers :	45
3. Les moulins à Auvers-Saint-Georges :	46
4. Les ponts :	51
e) Le patrimoine administratif public :	52
1. L'école d'Auvers Saint Georges	52
2. La mairie d'Auvers-Saint-Georges :	55

3. Le corps de garde :	56
4. L'ancien relais de poste :	57
f) Le patrimoine religieux et commémoratif :	59
1. L'église Saint Georges	59
2. Le cimetière	62
3. Le monument aux morts	63
g) Linéaires de murs, porches et clôtures	65
h) Mais aussi ... Un autre patrimoine à ne pas oublier	67
1. Les bancs en pierre.....	67
2. Les anneaux de chevaux	68
3. Les chasse-roues :	68
4. Plaques directionnelles et signalétiques	69
5. Les sentes de cœur de bourg :	71
i) Le patrimoine monumental disparu :	72
1. Le château de Gravelles	72
2. Le colombier du château :	75
V. Particularités géologiques de la commune	76
a) Les matériaux et les modes de construction utilisés :	77
1. La maçonnerie :	77
2. Les décors	80
3. La toiture	81
4. Les souches de cheminées.....	83
5. Les volets :	85
6. Les lucarnes :	87
7. Les portes :	88
Conclusion :	89

Introduction

Depuis l'implantation des premiers hommes sur son territoire, la commune d'Auvers-Saint-Georges s'est développée et a beaucoup évolué. Même si le village a connu une forte augmentation de sa population à partir de la fin des années 1960, il conserve une bonne partie de son bâti ancien.

Ce patrimoine se caractérise par sa richesse et sa diversité, mais reste néanmoins fragile. Cette étude n'a pas pour ambition d'être exhaustive. Elle a simplement pour objectif, d'une part, de révéler les caractéristiques et les spécificités du patrimoine bâti d'Auvers-Saint-Georges, et, d'autre part, d'aider les habitants à prendre conscience de la richesse et de la valeur du patrimoine qu'ils côtoient chaque jour.

En effet, le patrimoine n'est pas uniquement constitué des édifices monumentaux, ce sont aussi tous ces édifices ruraux qui font et sont la mémoire de la commune. Vecteurs de valeur sociale, ils doivent donc être placés dans le champ du patrimoine. Ce patrimoine rural représente un atout pour la préservation du cadre de vie et pour le maintien de l'identité de la commune. Maintenir le charme et l'harmonie qui émanent du patrimoine rural constitue donc un véritable enjeu.

La méthode

La démarche choisie pour réaliser cet inventaire du patrimoine bâti a été imaginée en concertation avec les Conseils Départementaux de Seine-et-Marne et de l'Essonne ainsi qu'avec le Service régional de l'inventaire d'Ile-de-France. Pour cet inventaire, nous avons choisi de nous intéresser au patrimoine bâti qu'il soit public ou privé, civil ou religieux, discret ou connu, de l'époque médiévale aux années 1950.

La méthodologie de travail se décline en trois phases :

- préparation du terrain,
- inventaire terrain,
- recherche aux Archives,
- restitution.

Une bonne connaissance de la commune faisant l'objet de l'inventaire du patrimoine est primordiale pour débiter l'étude. Il s'agit, en effet, de s'intéresser à son histoire, à son évolution, aux personnages qui l'ont traversée, aux activités qui y étaient pratiquées, etc.

Pour nous aider dans cette démarche, nous nous sommes appuyés sur les élus, les associations et les habitants. Nous nous sommes également intéressés à l'atlas communal et à la charte paysagère, financés par le Parc, qui offrent une vue d'ensemble de la commune, son patrimoine, son paysage, ses activités... Pour compléter ces connaissances, nous avons consulté la documentation disponible en mairie : cadastre napoléonien, bulletins municipaux, travaux réalisés par des érudits et des associations, etc.

La phase de terrain nous a permis de décrire chacun des éléments architecturaux correspondant à la période définie, et présentant un intérêt patrimonial. Celui-ci peut être jugé selon plusieurs critères :

- historique, si le bâti est « antecadastre », c'est-à-dire qu'il figure sur le cadastre napoléonien, ce qui indique une construction antérieure aux années 1820 ;
- architectural, si l'implantation du bâti, son élévation, sa mise en œuvre ont été conservées en l'état ou si elles présentent un intérêt technique ou esthétique ;
- pittoresque, si l'ensemble architectural présente un charme particulier ;
- ethnologique, si l'histoire du bâtiment se rapporte à une activité singulière ou s'il est un élément important de la mémoire de la commune.

Toutefois, un bâtiment ancien peut être écarté de l'inventaire s'il a subi trop de transformations, au point que son aspect originel ne se retrouve plus dans son état actuel. Cette description du bâti est étayée par la prise de photographies. Pour compléter ce travail de terrain, des recherches aux Archives départementales ont été menées. Les résultats sont très aléatoires dans la mesure où ils dépendent de l'existence de sources archivistiques fiables. L'un des objectifs de ces recherches est de déterminer dans la mesure du possible la date, ou au moins la période, de

construction des édifices inventoriés, ainsi que de connaître les noms des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvres.

Dans la mesure où nous rencontrons essentiellement un patrimoine bâti rural, il est particulièrement difficile de trouver de tels renseignements. Dans la plupart des cas, les informations liées à la datation ne fournissent que des indications sur une période (un siècle, par exemple). Nous complétons ces recherches par des entretiens avec les personnes âgées et les érudits de la commune. Ces échanges nous livrent de nombreux enseignements sur l'évolution de la commune et les modes de vie passés. Une synthèse communale est ensuite rédigée. Son objectif est de faire partager au plus grand nombre les connaissances acquises au cours de l'inventaire.

I. Situation géographique et paysagère de la commune d'Auvers-Saint-Georges



Auvers saint Georges, Institut géographique national, 1951.

La commune d'Auvers-Saint-Georges se situe dans le sud du département de l'Essonne et appartient à l'arrondissement d'Etampes ainsi qu'au canton d'Etrechy. Plusieurs communes sont limitrophes à celle d'Auvers : Chamarande au nord, Janville-sur-Juine au nord-est, Villeneuve-sur-Auvers à l'est, Bouville au sud, Morigny-Champigny au sud-ouest et Etrechy à l'ouest.

a) Localisation de la commune par rapport au territoire d'étude



La commune d'Auvers-Saint-Georges se situe en aval de la vallée de la Juine, et jouxte le plateau de Beauce-Gâtinais et la vallée de la Juine. La commune se situe sur la rive droite de la rivière, la Juine. Elle totalise 1 299 hectares.

Auvers-Saint-Georges a toujours été une commune à vocation agricole dominante. En 1949, les grandes cultures étaient majoritaires sur le territoire communal. L'espace urbain construit représente 4,7% de ce territoire (environ 60 ha), tandis que les espaces naturels (boisements, espaces agricoles, milieux humides) en occupent quant à eux 91,7% et les activités agricoles représentent 704 ha, soit 60% du territoire communal.

b) Le paysage :

Le plateau de Beauce-Gatinais se différencie de celui de la Beauce par les ondulations des espaces cultivés, dues à la présence de vallées sèches. Longé par la vallée de la Juine au nord-ouest et par l'Essonne à l'est, le plateau laisse apparaître sur ses rebords des crêtes boisées, landes et bois, qui côtoient marais, champs, et clairières agricoles. Dans le sud-ouest du département, le plateau qui est recouvert de calcaire de Beauce est favorable à la grande culture céréalière. Au-delà de la ligne Rambouillet-Etampes, il cède la place au calcaire d'Etampes et à la meulière de Montmorency.

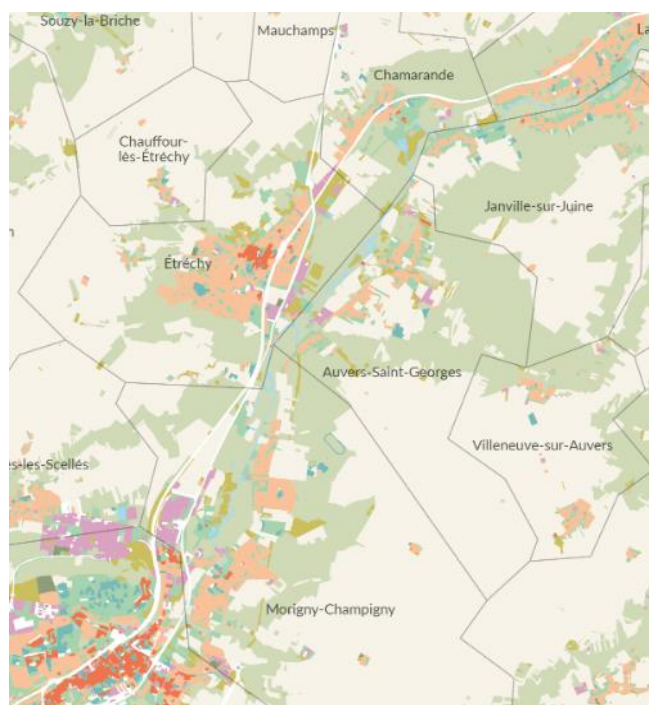
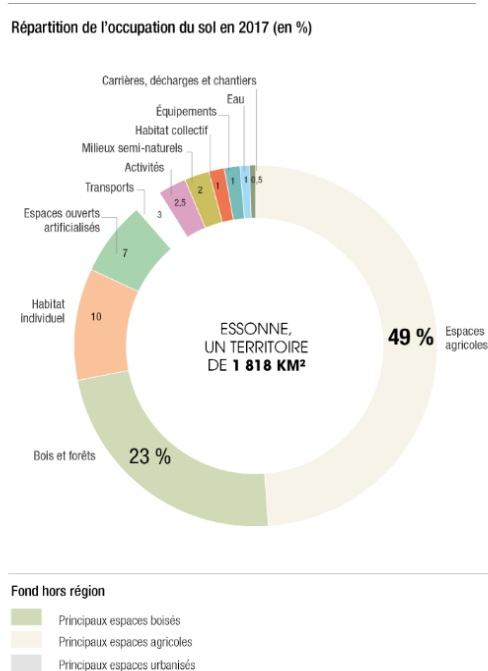
C'est dans ces paysages du sud Essonne que l'on remarque l'importance du minéral : chaos rocheux, platières, coteaux calcaires, sols sableux, et plusieurs carrières, anciennes ou encore en activité, notamment au Nord-Ouest de la commune.

Le site inscrit de la vallée de la Juine, protégé par arrêté en 1974, couvre 111,50 hectares sur la commune. Ce dernier compte sur son territoire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et faunistique (ZNIEFF).

- La ZNIEFF « zone humide » de Chamarande à Auvers
- La ZNIEFF « les sablons »
- La ZNIEFF « Vallée de la Juine d'Etampes à Itteville »

Ces zones présentent toutes des caractères patrimoniaux naturels à préserver et à valoriser.

MOS (mode d'occupation des sols de la commune en 2017, prises sur le site institut Paris région :



Plusieurs espaces boisés de plus de 100 ha se trouvent sur le territoire communal d'Auvers-Saint-Georges, au lieux dits :

- « Le Moulin de Pierre Broue, La Garenne de Chaloup, La Fontaine Saint Léonard, Le Bois Moret, Le Gué Rousset, La Haie Aux Prêtres, La Butte à Gué, La Butte Blanc, La Remise aux Cailles, La Garenne Thiroin »¹.

Ces massifs et ces espaces paysagers bénéficient de mesures de sauvegarde et sont soumis à des périmètres de protection afin d'interdire toute nouvelle urbanisation à moins de 50 m en dehors des sites urbains constitués.

c) L'agriculture à Auvers-Saint-Georges

Les archives et notamment la monographie réalisée par l'instituteur Alphonse Crance en 1899, révèle plusieurs informations cruciales quant à l'appréhension et la compréhension de l'évolution de la commune.

Cette dernière témoigne notamment des nombreuses cultures présentes sur le territoire communal au XIXème siècle. Le marché agricole, de plus en plus concurrentiel et mécanisé au cours du XXème siècle, voit son organisation bouleversée pour devenir de moins en moins productive et présente sur le territoire communal.

En 1866, une grande enquête officielle destinée aux membres des sociétés et des comices agricoles est lancée sur le territoire national pour mieux « apprécier l'état et les besoins de l'agriculture ». De nombreux grands thèmes sont alors abordés : les impôts et le crédit, l'accès aux engrais et la destruction des nuisibles. Cette enquête souligne et révèle que les préoccupations principales des personnes sondées concernent la pénurie des ouvriers et les couts élevés des salaires.

L'agriculture, dont les récoltes nourrissaient et suffisaient aux populations locales, était alors au centre de l'organisation sociale, et faisait travailler les hommes des communes au sein de ce système agricole, ainsi que dans l'artisanat local (cordonnier, charretier, bourrelier, forgeron, boucher...)

A la fin du XIXème siècle, les cultivateurs étaient très présents sur le territoire communal, qui comprenait à l'époque la commune de Janville sur Juine. Cette dernière ne formera une commune distincte qu'en 1889. Au XIXème siècle, la population d'Auvers est essentiellement composée de cultivateurs, de bucherons et de vignerons. En 1872, on dénombre 21 cultivateurs, 2 charrons, 2 charretiers et 2 maréchaux sur la commune (comprenant la commune de Janville sur Juine)

Dès le début du XXème siècle, les ouvriers de campagne sont de moins en moins nombreux (la population agricole chute de 10%) et laissent la place aux journaliers, qui louent leur force de travail et sont payés à la journée pour diverses tâches (carrière, bâtiment, industrie, artisanat, etc.) L'industrialisation grandissante favorise l'exode rural et l'émigration vers les villes, qui offrent des salaires et des conditions de travail plus confortables. Cette urbanisation expansive modifie les tissus sociaux et architecturaux de la commune.

¹ Plan local d'urbanisme d'Auvers-Saint-Georges

Les principales cultures exploitées sur la commune au début du XXème siècle sont le blé, le seigle et l'avoine pour les céréales ainsi que le trèfle, la luzerne, le sainfoin (légumineuse cultivée sur les zones calcaires) pour la production de fourrages. Les pommes de terre et les betteraves étaient très cultivées au XIXème siècle, en témoigne la monographie de l'instituteur. Le cresson, dont la production est importante dans la région, fut cultivé sur la commune jusqu'aux environs des années 1970. Le dernier cressiculteur se nommait M. Graux.

Il n'y avait pas de marché ni de foires à Auvers-Saint-Georges en 1900. Tous les produits issus de l'agriculture étaient vendus au marché d'Etampes. Les cultivateurs avaient recours aux foires et aux marchés des environs pour acheter les chevaux et autres bêtes dont ils avaient besoin. Il n'y avait pas non plus de prairies naturelles sur la commune, ce qui ne rendait pas propice l'élevage du bétail. Cependant, l'espèce bovine commence à être élevée au début du XXème siècle. Les animaux domestiques possédés par les cultivateurs étaient alors les chevaux, les ânes et les vaches.

Le sol, à Auvers, était décrit comme « très facile à cultiver », ce qui explique que les cultivateurs ne possédaient qu'un cheval, voire deux. Seuls les propriétaires ayant une grande exploitation en possédaient davantage. Selon la monographie de la commune, il n'y avait en 1899 qu'un seul propriétaire ayant un troupeau d'environ 300 bêtes à Auvers, se trouvant sur la ferme de Gravelles.

Au milieu du XIXème siècle, la construction de la ligne de chemin de fer Paris-Orléans (entreprise en 1836), entraîne une mutation des villages, tous prospèrent à la veille de la guerre de 1870. Les vignobles sont en déclin. Pourtant, à Auvers, la vigne fut cultivée en abondance jusqu'en 1945, en témoigne les anciens restes de treilles (structure pour soutenir la vigne) présents sur quelques façades. Bien que la culture de la vigne ait totalement disparue du territoire communal aujourd'hui, les différents noms que portent les hameaux de la commune témoignent d'une présence viticole ; Clos des vignes, Roche à Vignié ... Il fut en effet une époque où la surface des vignobles dépassait celle des céréales.



Treille sur façade, PNRGF

II. Auvers-Saint-Georges à travers les âges

Au Vème et VIème siècle avant J.C, des peuples pasteurs venus des rives de la

baltique, les Celtes, occupèrent le pays. Au I^{er} siècle avant J-C, les légions romaines écrasèrent l'armée Gauloise et les Romains prirent peu à peu possession des terres en occupant la région. Des « villae » sont alors construites : *Firminiacum* (Fremigny), *Larziacum* (Lardy), Janville...

Ces domaines fonciers comportant des bâtiments d'exploitation et d'habitation ont eu une influence structurante sur l'aménagement des territoires et ont constitué les premières formes d'aménagement urbain. Les « villae » urbaines se sont peu à peu transformées en centres du pouvoir administratif des seigneurs, laissant ainsi apparaître les formes de vassalité propres au féodalisme du IV^{ème} siècle.

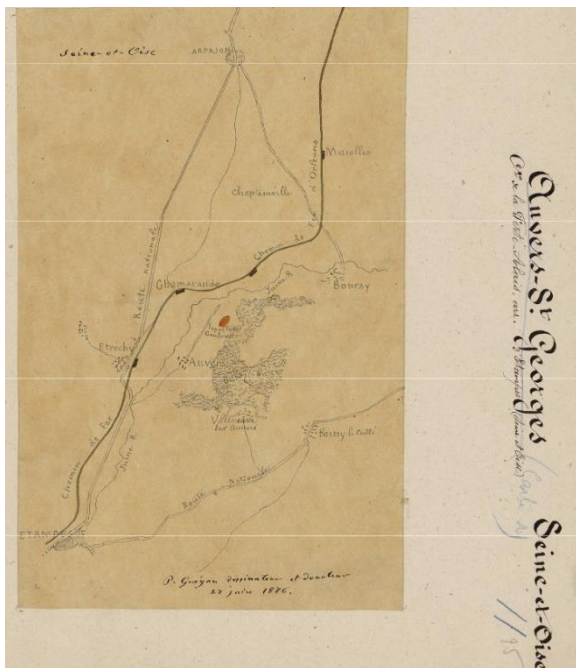
On peut ainsi attester, grâce aux travaux de recherches archéologiques de Paul Guégan de Lisle entreprises en Seine et Marne dans les environs de 1865, d'une présence humaine de manière certaine dès l'époque Gauloise à Auvers-Saint-Georges. En effet, en mai 1876, il découvre dans la plaine de la commune d'Auvers-Saint-Georges une sépulture présumée gauloise. Les squelettes, qui reposaient aux sols, dénombraient une vingtaine d'individus, tous disposés de façon horizontale, la tête tournée vers le ciel et orientés du nord-ouest au sud-est. Cette orientation et la disposition de ces cadavres peuvent indiquer l'emplacement d'un ancien cimetière. En effet, les civilisations chrétiennes anciennes orientaient leur dalle funéraire dans le sens ouest-est avec la tête à l'ouest et les pieds à l'est.

Un grand nombre de ces squelettes étaient parés de bracelets en bronze de différentes formes, et un collier formant une parure a également été retrouvé en plus d'une amulette avec suspension, ainsi qu'un morceau de fer que l'on suppose avoir été la poignée d'une épée dont la lame détruite par la rouille avait laissé une trace encore visible sur le sable de la fosse.

Les Gaulois étaient en effet vêtus de leurs plus beaux habits ainsi que de bijoux précieux dans les tombes, et ils étaient par ailleurs inhumés avec leurs armes. Les rites funéraires des Gaulois avaient cependant une fonction éminemment sociale et servait à distinguer les différentes hiérarchies sociales. Ces différentes observations et découvertes peuvent de fait laisser penser que certains bijoux, comme la parure, l'amulette ou bien le reste d'épée, auraient appartenus à un chef.

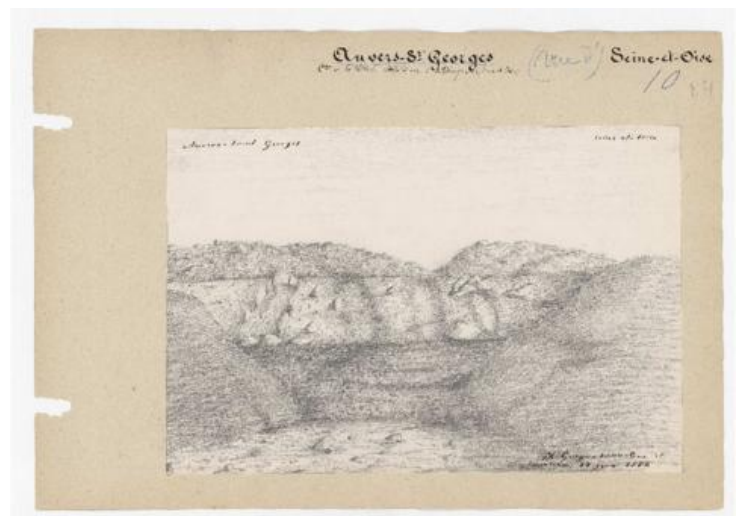
Retourné sur le lieu des découvertes durant l'année 1876, Paul Guégan apprit par un ouvrier terrassier qui avait participé à l'exhumation, que plusieurs de ces ornements se trouvaient en possession d'un habitant d'Etrechy. Un seul de ces vestiges, un bracelet en bronze, fut récupéré et donné au Musée d'archéologie de Saint Germain, où il est actuellement exposé. Le caractère de ces individus se rapporte au brachycéphale (dont le crane est arrondi, plus large que profond) plutôt que dolichocéphale (qui a le crane allongé). L'usure des molaires observées lors des découvertes ainsi que les silex taillés recueillis aux environs ont confirmé que cette sépulture appartient à l'époque celto-gauloise.

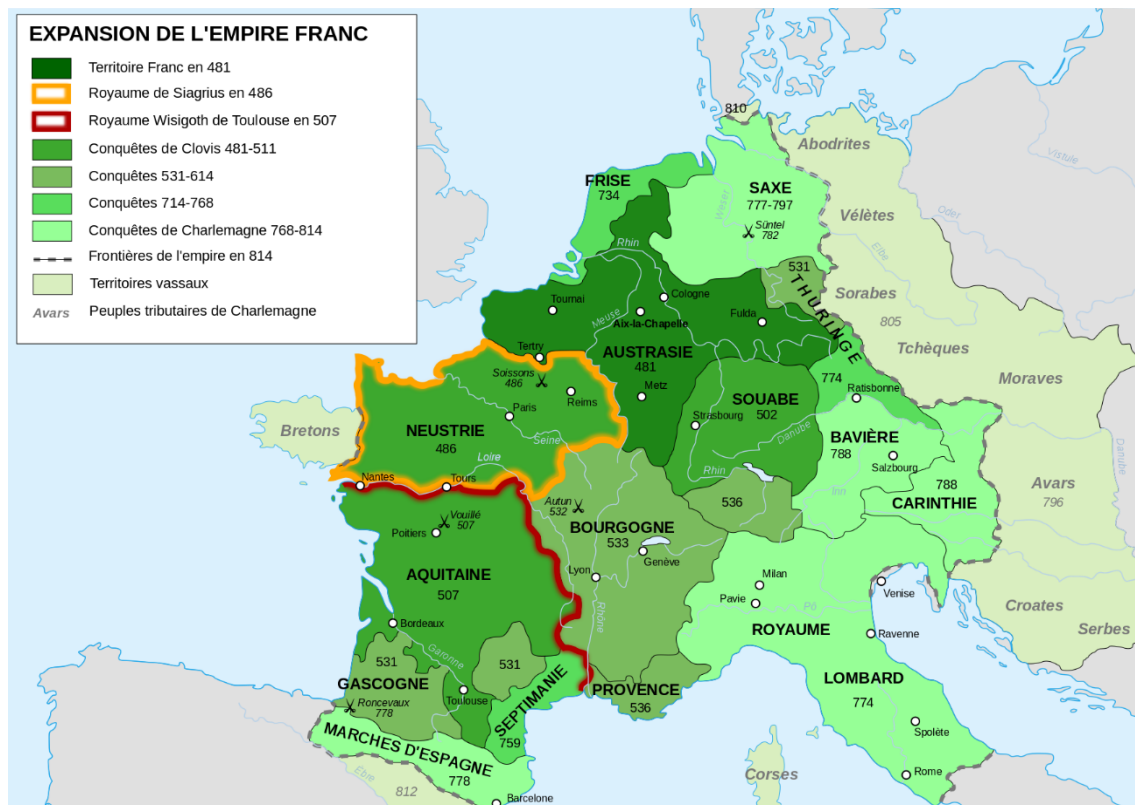
Ensuite, au Vème siècle, le christianisme pénétra dans la région, à la fin de l'Empire romain. Le Hurepoix est évangélisé. Après la disparition de l'Empire romain d'Occident, Clovis, roi des Francs, devint maître du pays en 486. A la mort de Clovis, les villages en sud-Essonnes revinrent alors au royaume de Neustrie, gouverné par le roi Chilbert (511-558). La région fut par la suite divisée entre les différents royaumes francs : Neustrie, Austrasie, Bourgogne, Aquitaine (cf carte)



Carte dressée par Paul Guégan des alentours d'Auvers-Saint-Georges mentionnant l'emplacement des sépultures gauloises découvertes entre Champrand et Auvers. Musée d'archéologie nationale

Dessin au crayon, réalisé par Paul Guégan, d'une vue des sépultures gauloises d'Auvers-Saint-Georges. Musée d'archéologie nationale





L'expansion de l'empire Franc, cartesfrance.fr

La présence d'un fortin militaire à l'emplacement au lieu-dit « la Martinière », à Auvers-Saint-Georges, témoigne de ces anciens affrontements.

Les invasions normandes survenues dès le IX^{ème} siècle apportèrent une profonde transformation à la société. Le régime féodal se structura et les seigneurs locaux défendirent leurs territoires. Au XII^{ème} siècle, la religion s'intensifia, en témoigne les nombreuses constructions d'églises romanes, encore présentes dans les villages d'Ile-de-France.

Au XIII^{ème} siècle, Hugues de Gravelles est bailli du roi pour Auvers. Le commerce et l'industrie se développent peu à peu, les rivières sont empruntées par des barges et les routes sont parcourues par des marchands.

Après la période de prospérité du XII^{ème} siècle, la Guerre de Cent Ans fit connaître à la région de fortes destructions et une période de misère et d'épidémie de peste. A la fin du conflit, le pays fut détruit et les églises en ruines. La prospérité renaitra peu à peu mais les guerres de religion vinrent de nouveau dévaster les villages jusqu'à l'avènement d'Henri IV en 1589. La commune d'Auvers-Saint-Georges ne semble pas avoir subi de destructions et pertes majeures durant cette période.

Barnabé Brisson, seigneur de Gravelles et de Gillevoisin, président au parlement de Paris, fut un acteur important dans les événements de la ligue. En effet, lors du soulèvement contre le Roi Henri III en 1589, la plupart des membres du parlement en sortirent vite, à contrario de Barnabé Brisson. Accusé de trahison en raison de son lien à Henri III, il fut emprisonné par la ligue, avant d'être pendu à une poutre de la chambre du conseil le 15 novembre 1591.

En 1610, le roi Henri IV fut tué par François Ravaillac. La légende raconte que Ravaillac aurait traversé le hameau de Chanteloup d'Auvers, avant d'aller tuer le roi à Paris.

Au XVII^{ème} siècle, une nouvelle période de détresse frappa la région et les différents villages : la Fronde. Survenue entre 1648 et 1653, cette époque de révolte contre l'autorité monarchique marqua une nouvelle fois la destruction des cultures et des villages ainsi qu'une baisse importante de la population, en raison notamment des meurtres et des épidémies. Après presque 5 ans de guerre, les villages se reconstruisirent et les terres sont remirent en culture.

A la veille de la Révolution, la population vivait de l'agriculture et de l'élevage, de la vigne et des carrières. Le 3 Mars 1789, les habitants de chaque paroisse sont invités à rédiger les cahiers de doléances.

Après la Révolution et l'abolition des structures féodales, la nouvelle administration se mit en place. En 1790, le département de Seine-et-Oise fut créé. Lardy, Bouray et Auvers devinrent des communes rattachées au district d'Etampes et Janville un hameau d'Auvers avant, ensuite, de devenir une commune à part entière en 1889. Au XIX^{ème}, la population Auversoise se composait essentiellement de cultivateurs, de vignerons et de bucherons.

Le XX^{ème} siècle et ses deux conflits mondiaux marqua, au même titre que les autres villages de France, la commune d'Auvers. Bien que cette dernière n'ait pas subi de destructions majeures, une invasion Allemande lors de la seconde guerre mondiale, en 1940, impacta la vie sociale de la commune. Cette occupation des troupes allemandes, marqua, au-delà des esprits, la physionomie de certains bâtis, comme c'est le cas du château de Gravelles, dont l'occupation des troupes allemandes bouleversa l'organisation du domaine. Le moulin de Chagrenon fut également victime de cette occupation, et connu un incendie en 1940, alors que le moulin était investi par un commandement d'aviation Allemande.

a) Toponymie d'Auvers-Saint-Georges :

Arvern → Alvern → Alver → Auver

Le nom de la localité est attesté sous les formes *Alberia* puis *Alveris* en 1082, *Auversiac* en 1132, *Auversio* et *Alversio* en 1195. Auvers correspond à un type toponymique que l'on rencontre dans la Sarthe, la Haute-Loire et la Manche.

Les toponymistes envisagent plusieurs interprétations des différents noms donnés à la localité, sans qu'aucun consensus n'ait été trouvé. Il pourrait s'agir d'un surnom gaulois *Arvernus*, d'après l'ethnonyme *Arvernes*. Certains spécialistes du gaulois considèrent *ver-* comme le radical signifiant « au-dessus ».

La commune fut créée en 1793 sous le nom d'Auvers, la mention de « Saint-Georges » relative à l'église paroissiale « Saint Georges » fut ajoutée en 1801 dans le bulletin des lois.

III. Evolution urbaine aux vues des différentes cartes et vues aériennes de la commune

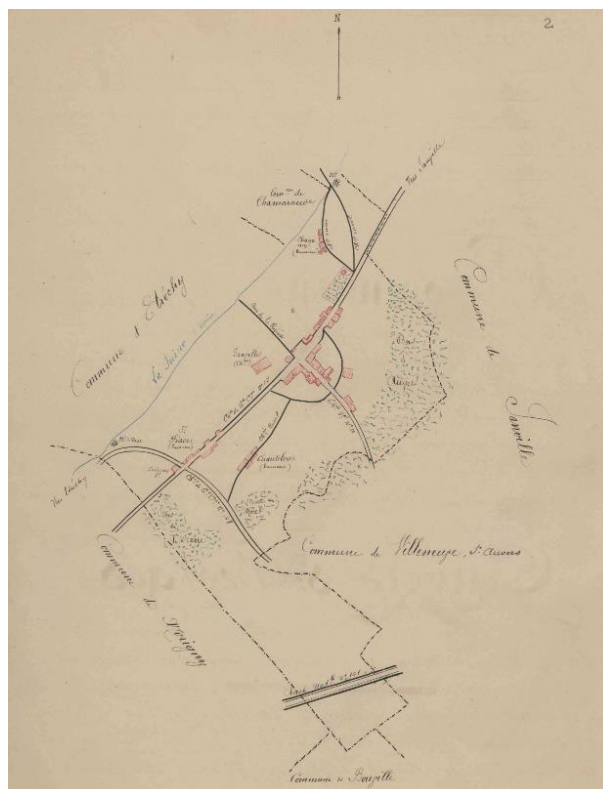
a) Implantation du bâti ancien

La commune d'Auvers-Saint-Georges se caractérise par l'étalement de ses espaces bâtis le long de la Route Départementale 17. Le village s'est en effet principalement développé le long de celle-ci (rue Brément), parallèlement à la Juine, permettant un accès direct à la rivière.

Bien que le noyau historique se soit développé autour de l'église, les hameaux de Saint Fiacre, de Chagrenon et du moulin de Vaux et ses abords témoignent aussi d'une occupation ancienne.

On observe une densification du bâti pavillonnaire qui s'est opérée le long de l'axe historique de développement urbain depuis le XXème siècle. Ce développement se caractérise par la présence de constructions récentes, notamment autour de la route du Guette Lièvre. En périphérie du centre ancien, l'habitat est plus lâche.

En 1938, des élargissements des chemins ruraux se sont opérés, afin de rendre la circulation plus facile. Les chemins de Chagrenon, du Guette Lièvre, de Chanteloup, de la ruelle aux Anglais, ainsi que le chemin de Vaux sont passés d'une largeur comprise entre 3 et 5 mètres, à 7mètres.



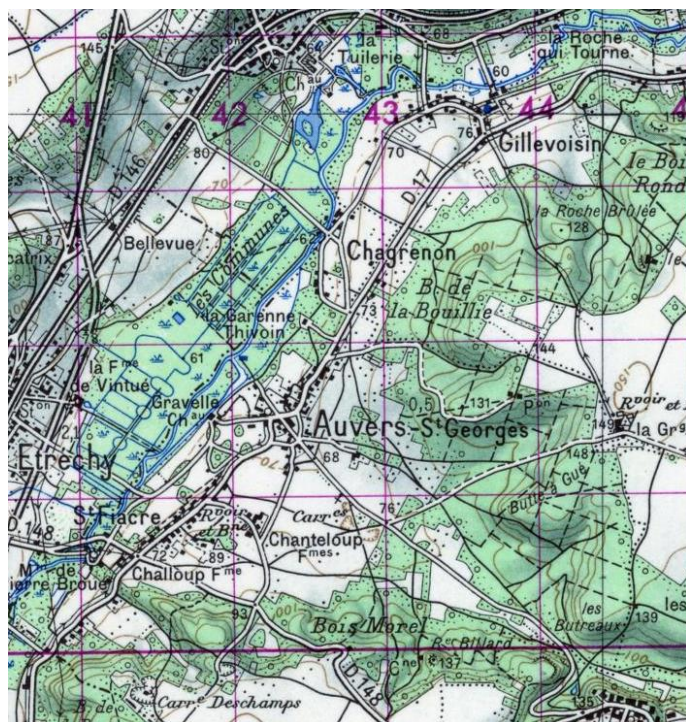
Nom du plan, Archives départementales d'Essonne



Carte de Cassini (1756- 1815). Archives départementales d'Essonne



Carte de l'état-major (1820-1866). Archives départementales d'Essonne



Carte IGN, géo portail



Photographie aérienne entre 1950 et 1965. Géo portail.



Photographie aérienne entre 2000 et 2005. Géo portail.



Photographie aérienne entre 2006 et 2010. Géo portail.



Photographie aérienne en 2018. Géo portail.

Peu de changements sont survenus au cours des 70 dernières années. On constate cependant une densification du bâti. Les milieux semi naturels ont été déplacés et les carrières ont disparu. Des équipements sportifs ont fait leur apparition.

Selon l'encyclopédie théologique publiée par l'abbé Migne de 1849, ce dernier mentionne plusieurs descriptions d'Auvers. Il y fait état de deux églises, du « beau château » de Gravelle et de son parc de 160 arpents (environ 9 ha) clos de murs, et bordé d'un côté par la rivière, la Juine. Le château de Gravelle appartenait à l'époque à M. le Conte Perregaux, banquier.

Le Château de Gillevoin et le parc, qui en dépend, avaient appartenu à Amyot, précepteur de Henri III, et passèrent au président Barnabé Brisson, pendu pendant la ligue. L'abbé fait également état de deux moulins, à l'est d'Etrechy, encore en activité en 1849.

L'abbé Migne parle enfin des carrières des sablons, en citant qu'on y trouve « quelques glands de mer attachés sur des fragments de coquilles. La plaine entre Auvers et Villeneuve est toute remplie de fragments de belles comes² ».

IV. Le patrimoine d'Auvers-Saint-Georges

a) Le patrimoine domestique

Nous avons vu qu'une importante partie du patrimoine bâti d'Auvers-Saint-Georges se compose de bâtiments à fonction agricole, cependant, une part importante du tissu architectural se compose de patrimoine domestique, dont les fonctions sont consacrées au logement et dont certaines parties sont destinées aux fonctions agricoles.

Les maisons rurales :

Ces bâtisses répondent à des fonctions d'habitations, mais peuvent avoir des parties liées aux besoins agricoles. Le rez-de-chaussée est réservé à l'habitat, tandis que les combles et éventuelles annexes sont réservées aux activités agricoles. Les ouvertures sont réparties de façon asymétrique, toujours dans un souci de praticité lié à la fonction agricole.

² Came : Coquillage marin vivant dans le corail



Maison rurale rue brément



Maison rurale rue brément

Les pavillons :

Cette famille de bâti correspond à une période qui s'étend de la fin du XIXème au début du XXème siècle et qui se caractérise par le développement de la villégiature. Le bâti est en cœur de parcelle et se développe souvent sur trois niveaux (R+1+Combles) sur un plan carré. Ils possèdent un étage en comble éclairé par une baie percée dans le mur pignon. Les pavillons se distinguent par les matériaux employés tels que la tuile mécanique, la brique, l'enduit en rocaillage, l'apparition de modénatures...



Pavillon rue Saint-Fiacre, PNRGF



Pavillon rue Brément, PNRGF

Les villas :

Construites entre la fin du XIX^{ème} siècle et la première moitié du XX^{ème} siècle, elles se différencient des autres styles architecturaux par leurs formes différentes ; les ouvertures se multiplient et les matériaux utilisés se diversifient (tuile mécanique, brique, technique de rocaillage)



Cette villa à trois travées présente des détails architecturaux intéressants ; les linteaux sont cintrés en briques bichromes au rez-de-chaussée. Des gardes corps en ferronnerie sont présents, ainsi qu'une marquise dont la toiture en tuile mécanique surplombe le perron. La pierre de meulière, très en vogue dans les constructions en Ile de France jusqu'aux années 1930, prédomine. La façade est à pierre vue avec une technique de rocaillage, qui consiste à réaliser un jointement de chaux dans lequel sont insérés des fragments de pierre meulière, de grès, de mâchefer ou encore de calcaire.

+LEGENDES



Cette villa en meulière se compose de trois travées ; les encadrements des baies sont travaillés, le chaînage d'angle est en brique et fait rappel à la corniche. Deux souches de cheminées sont disposées en pied de toit, sur une toiture à quatre pans surmontés d'une crête de toit. Un oculus surplombe les combles, qui ont été aménagés il y a une dizaine d'années. Les baies disposées à l'intérieur de la villa disposent de vitraux dans un style art nouveau.

Les maisons classiques :

Edifiées entre la fin du XVIIIème et ? elles suivent la mode nationale et leur agencement est organisé en travées et de façon symétrique, sur un plan carré ou rectangulaire. La régularité de la façade se veut avant tout esthétique. Les toitures sont simples et symétriques, à deux ou quatre pans, le plus souvent en tuiles plates ou en ardoise. Les souches de cheminées présentes sur ces demeures sont bien souvent massives et placées généralement en pied de toit.

Les enduits sont pleins, souvent en plâtre ou plâtre et chaux et correspondent à l'expression d'un style classique du XIXème siècle.



+LEGENDES

Les maisons de bourg :

A la différence des maisons rurales, les maisons de bourg ont pour seules fonction l'habitation et privilégient un classicisme architectural avec des dispositions d'ouverture symétriques. Elles sont souvent implantées sur une parcelle étroite et disposent de deux à trois travées en façade, parfois quatre.

Pour moi celle-ci ne ressemble pas à une maison de bourg
+LEGENDES



b) Le patrimoine agricole :

Comme nous l'avons évoqué en amont, l'activité principale de la commune était l'agriculture. A ce titre, un certain nombre de fermes ont été identifiées. Le patrimoine lié à l'agriculture est un patrimoine fragile. En effet, les anciennes fermes sont bien souvent considérées comme inadaptées aux pratiques agricoles d'aujourd'hui. Leurs bâtiments ont souvent été divisés ou réhabilités.

1. Ferme de subsistance :

Une importante part du patrimoine bâti présent sur la commune d'Auvers se compose de fermes de subsistance, dont la fonctionnalité est pensée pour répondre aux besoins agricoles. Une ferme de subsistance faisait autrefois vivre une famille et se composait d'un logis de taille moyenne, souvent en forme d'un bâtiment allongé sur un niveau. On y retrouvait une pièce à vivre et une partie fonctionnelle plus ou moins grande. Cette partie fonctionnelle pouvait être composée d'une étable et d'une grange. De toutes petites annexes pouvaient également s'ajouter au bâtiment principal.

Les habitants qui vivaient dans des fermes de subsistance s'autosuffisaient grâce à leurs petites productions mais il leur arrivait également d'aller vendre leur force de travail dans d'autres exploitations plus conséquentes, pendant les périodes de récoltes notamment. C'est dans les années 1950/1960 que les dernières fermes de subsistance disparaissent avec la prédominance des grosses exploitations. La physionomie et la fonction de ces fermes ont aujourd'hui beaucoup évolué ; les greniers destinés à l'origine au stockage du foin ont été aménagés en pièces à vivre, des lucarnes ont été installées, des baies ont été créées.



Rue brément, PNRGF



Route de Gillevoisin, PNRGF



Route de Gillevoisin, PNRGF



Rue brément, PNRGF

2. Fermes à plusieurs bâtiments :

Les fermes à deux bâtiments sont un peu plus grandes que les précédentes. Globalement les fermes retrouvées à Boissy-aux-Cailles s'organisent autour d'un bâtiment qui donne sur rue et d'un bâtiment qui donne sur la cour, relativement petite. Au-delà de ces deux bâtiments principaux on peut retrouver dans certains cas des annexes (porcherie, clapier...). A l'origine, le bâtiment donnant sur la rue ne disposait pas de porte d'entrée. Ceci indique la présence d'une cour derrière le bâtiment. L'entrée se faisait soit par un mur pignon soit à l'arrière. En général, le bâtiment situé en fond de cour était fonctionnel afin de rationaliser le travail. Ces fermes ont connu d'importantes évolutions lorsqu'elles ont perdu leur fonction agricole tout au long de ces dernières décennies.



Ancienne ferme rue des écoles, PNRGF



Ferme route de Gillevoisin, PNRGF



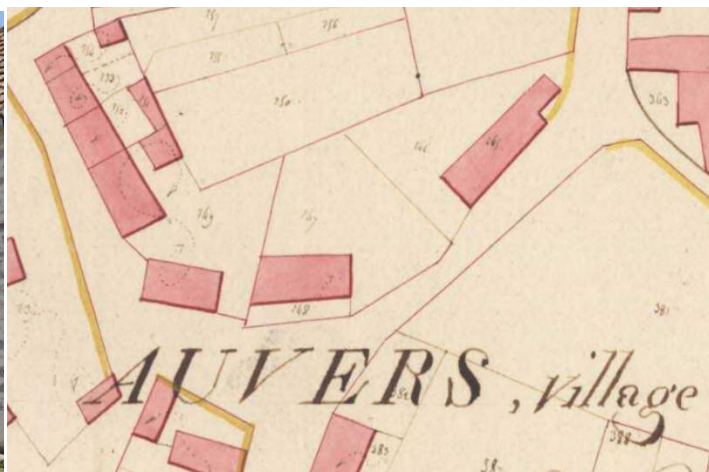
Ancienne ferme rue saint fiacre, PNRGF



Ancienne ferme route de chanteloup, PNRGF

3. Fermes de production :

Quelques fermes ont été identifiées sur la commune. De taille plus importante que les précédentes, ces fermes sont dédiées à la production. Elles étaient en mesure d'exploiter entre 30 et 50 ha et s'organisaient autour de plusieurs bâtiments. On pouvait y retrouver une étable, une écurie, un bâtiment d'habitation, des granges. Le logis, c'est-à-dire la partie destinée à l'habitation, était en général au fond de la cour. Cet emplacement permettait aux habitants de surveiller cette dernière, véritable cœur de la ferme.



Ferme antécadastre rue Fontaine, PNRGF et extrait du cadastre napoléonien issu des archives départementales de l'Essonne



Carte postale de la Ferme de Chaloup issu des archives départementales de l'Essonne / Ferme de Chaloup, antérieure à 1820, comme en témoigne le cadastre napoléonien issu des archives départementales de l'Essonne

La ferme de Chanteloup

Située dans le hameau de Chanteloup, la ferme de Chanteloup est une ferme antecadastrale dont les bâtiments ont conservé leurs proportions d'origine. Les bâtiments de la ferme comprennent une grange dont la porte charretière est précédée d'un porche monumental dont la charpente en bois a été conservée d'origine. La toiture de la grange à deux versants est en tuile mécanique. La toiture du porche est quant à elle d'origine, en tuiles plates. Le bâtiment d'habitation a subi des transformations et a été dénaturé dans les années 1900. Un enduit plein en crépis a été rajouté dans les années 30 (voir photo ci-dessous). Les bâtiments sont antérieurs à 1820, en témoigne le cadastre napoléonien sur lequel ils figurent.



Grange avec porche monumental, PNRGF



Vue aérienne de la ferme de Chanteloup (2018), géo portail



Cadastre napoléonien de la parcelle de Chanteloup.
Archives départementales d'Essonne



Carte de l'état-major.
Archives départementales d'Essonne

4. Ferme seigneuriale du château de gravelles

En raison de leur importance, ces grandes fermes de production marquent le paysage des communes dans lesquelles elles se trouvent. Elles sont souvent l'héritage de grands domaines composés de plusieurs dizaines d'hectares, permettant de faire vivre un grand nombre de personnes. Dans ces fermes on retrouve régulièrement pigeonnier, orangerie, bergerie, grange... Elles sont en général isolées ou situées à l'entrée des villages. A Auvers-Saint-Georges, une ferme seigneuriale est présente ; la ferme de Gravelles. Les corps de bâtiments dépendent de l'ancien château, séparé de l'église par une ruelle qui court le long du flanc nord. Le mur nu est surmonté d'un pignon aigu s'adossant sur la droite à une tourelle couronnée par un toit conique avec des tuiles plates artisanales. Un petit porche qui donnait accès à la cour principale a été, quant à lui, condamné.



Les communs du château (granges, orangerie, laiterie et anciennes stabulations sur lesquelles une dalle de béton a été rajoutée). PNRGF

Les bâtiments sont pour beaucoup dans un état de vétusté avancé, cependant des travaux de rénovation et réhabilitation ont été opérés sur deux anciennes granges et une écurie transformée en logements loués par la propriétaire du domaine.



Cour de la ferme seigneuriale au XXème siècle, **archives départementales de l'Essonne**



Le petit pavillon en ardoise dans la cour principale était l'ancienne herbagère depuis laquelle un plateau qui faisait de l'herbe acheminait le foin vers les stabulations.



Des bâtiments servant de logements aux ouvriers ont été réhabilités en logements que la propriétaire loue à l'année. Plusieurs cheminées en briques ont été conservées.

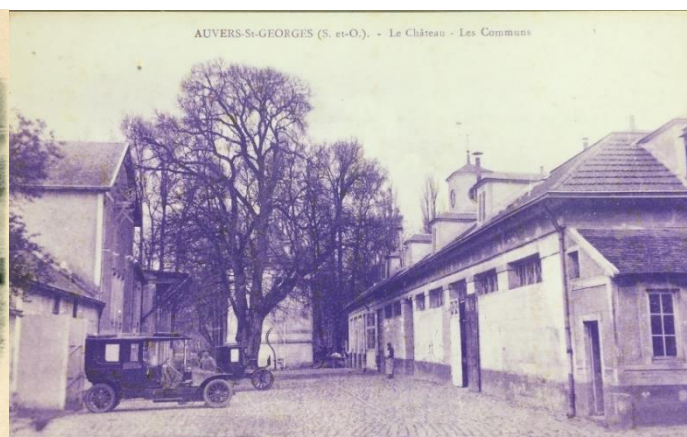
Annexes de la ferme seigneuriale, PNRGF

Dans les années 1970, lors du 14 Juillet et des périodes de grande sécheresse, un incendie s'est déclaré dans une des granges à l'ouest de la cour. Des vestiges de l'ancienne grange sont encore présents, ainsi que les pierres qui sont encore noircies. Une laiterie se trouvait au niveau de la tourelle. La ferme, qui était considérée comme très productive, (300 vaches laitières) vendait aux habitants du village qui apportaient leurs pots pour récupérer crème et lait. La ferme possédait également de nombreux chevaux, des moutons et des lapins (les clapiers à lapins sont toujours visibles au niveau de la cour principale) pour les employés, qui étaient environ 30. Parmi ces derniers, on

pouvait compter un vacher, un régisseur, des saisonniers et des journaliers, qui vendaient leur force de travail.



1



2



3

Ici, si on se

base sur les cartes postales rassemblées de la ferme (issu d'archives privées pour les deux premières), on remarque que le bâtiment situé à gauche n'était pas présent sur la photo 1, datant de la fin du XIXème siècle, à contrario de la photo 2, sur laquelle est présente une voiture, qu'on peut probablement situer autour des années 1930, à en croire le modèle de celle-ci. On remarque le colombier présent en arrière-plan, derrière les arbres. Sur la photo 3, le même point de vue pris en 2021. L'état des bâtiments s'est dégradé, il ne subsiste qu'une seule lucarne sur le bâtiment de droite, l'orangerie, et la toiture est très détériorée. Le pigeonnier est quant à lui entièrement



Bâtiments agricoles réhabilités en logements, PNRGF

recouvert de végétation.

c) Le patrimoine lié à une activité commerciale et artisanale

1. Les maisons à boutiques

Le 3 rue Brément :

La première recette buraliste avec téléphone, tenu par M. Debonnet était située au 3 rue Brément. Les proportions du bâti ont été conservées, seule une souche de cheminée a été retirée et une porte d'entrée a été transformée en simple fenêtre.



Ancienne recette buraliste rue Brément, XXème siècle.
Archives départementales de l'Essonne



Ancienne recette buraliste rue Brément, 2021. PNRGF

La maison Cadot, sur la place du général Leclerc (place de l'église).

Sur la carte postale ancienne, à gauche on remarque le café Cadot au début du XXème siècle. En 2021, le bâtiment a conservé les mêmes proportions, les baies sont toujours en place et d'autres ont été percées. La porte cochère surmontée du bandeau-enseigne « Cadot » a été transformée en vitrine de café-restaurant et deux baies ont été percées à droite de cette dernière. En arrière-plan, on distingue les piliers de la porte d'entrée du château de Gravelle dont l'auvent a disparu. On note également la présence du mobilier urbain et de la signalétique routière qui marque fortement le paysage.



Ancienne maison Cadot, XXème siècle.
Archives départementales de l'Essonne



Ancienne maison Cadot, 2021. PNRGF

Le 14 rue Brément (café Picard)

Ici, situé au
14 rue

Brément, l'ancien
rouennerie, deuxième
buraliste épicerie vers
par M. Boiteau, maire de
en 1944, puis par M.
ancien facteur et
la carte postale
la même maison à
devenu le café picard,
années plus tard. Sur la
peut voir la maison à
2021. Cette dernière a
nombreuses
et l'apparence de la
dénaturée : Les baies de
ont été fermées et un
couvrant a été ajouté. Il
l'ancienne devanture
porte avec son imposte.

Photos 1 et 2 : Cartes postales du 14 rue Brément, archives départementales.
Photo 3 : Le 14 rue Brément aujourd'hui, PNRGF



1



2



3

magasin de
recette-
1900, était tenu
la commune
Michaud,
apiculteur. Sur
ancienne n°2,
boutique
quelques
photo n°3, on
boutique en
subi de
modifications
façade a été
la devanture
enduit
ne subsiste de
en bois que la

Ancien café du bon coin

L'ancien café du bon coin, puis devenu la maison Boudignon, Féron et Pavis, est situé au 1 rue saint fiacre. On remarque bien le rameau suspendu appelé « bouchon » installé sur le côté du bâtiment. Ce signe distinctif devait être accroché à la façade de tous les débiteurs de boisson afin d'être reconnaissable (et ce depuis le XIVème siècle). A l'époque, cette petite gerbe de branchage était appelée « bousche ». Dans les années 1900, la pose de ce bouchon était une fête dans de nombreux villages, où l'ancien bouchon devait être brûlé pour suspendre le nouveau, en échange de quoi le patron de chaque débit de boissons se devait de l'arroser en offrant une bouteille. Les bouteilles vides étaient alors accrochées au « bouchon ».



Le café du bon coin, rue saint fiacre au XXème siècle, archives départementales de l'Essonne



L'ancien café en 2021. PNRGF

Le commerce d'alimentation a aujourd'hui complètement disparu d'Auvers-Saint-Georges, à l'instar de beaucoup de villages de France. En effet, la mobilité croissante des familles, l'industrialisation et l'implantation systématique des magasins de grandes distributions ont eu raison des commerces de proximité. La boucherie-charcuterie est le dernier commerce à avoir fermé ses portes sur la commune d'Auvers, en décembre 1997, après avoir fait vivre le commerce pendant plus de 25 ans. Les Soreau avaient récupéré la boutique en 1967. La devanture et la boutique ont quant à elles plus de deux siècles, à en croire les actes notariaux qui datent de 1820.



Ancienne boucherie tenue par les Soreau, 2021. PNRGF



Les Soreau devant leur boucherie, autour de 1980.
Archives municipales d'Auvers

2. Les artisans d'Auvers-Saint-Georges

De nombreux artisans aux spécialités multiples ont installés leurs ateliers à Auvers. En effet, jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle et avant la centralisation des commerces dans les zones urbaines, les campagnes étaient très peuplées et de nombreux artisans subvenaient ainsi aux divers besoins des habitants. Parmi ces artisans, on trouvait notamment des cultivateurs, des bergers, charrons, maréchaux-ferrants, charretiers, cordonniers... En 1872, la commune comptait 3 bergers, 2 charrons, 1 cordonnier, 2 maréchaux-ferrants, 2 charretiers, 1 boucher.

Aujourd'hui, le savoir-faire des artisans, transmis de génération en génération, tend à s'amenuiser et à se perdre, au profit des entreprises plus mécanisées et modernes et il est primordial d'entretenir et faire vivre leur mémoire.

Forgeron, maréchal ferrant

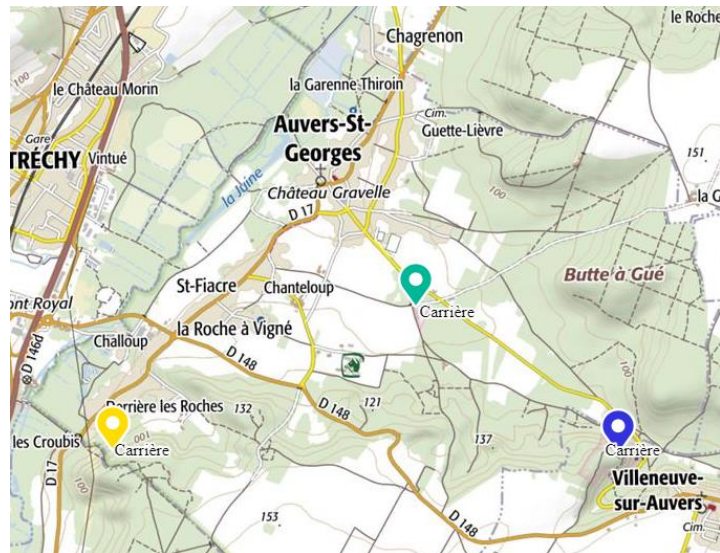
Tout comme le bourelrier, le métier de forgeron était une activité très répandue et indispensable. Le perfectionnement de l'agriculture, le développement de la culture attelée et l'essor du cheval dans les transports participent au développement de ce métier. Spécialiste du métal, le forgeron est un personnage central dans le village. Il est chargé de ferrer les chevaux, de fabriquer et de réparer les charrues et plus globalement l'outillage nécessaire aux travaux des champs et des autres artisans du village. Il forge aussi les objets de la vie domestique (crémaillères, landiers, grils...). Plusieurs maréchaux ferrants se sont installés à Auvers ; M. Hallot, Charron puis Maréchal-ferrant, au 14 rue des Motillons. L'ancien café « Cadot » fut lui aussi maréchal ferrant, avant de devenir un café.



Maison Blond, forge et charronnage, archives départementales de l'Essonne

3. Les carrières d'Auvers-Saint-Georges

Plusieurs carrières de grès et de calcaire étaient encore en activités jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle. Sur le territoire communal, on recense 3 carrières dont l'activité a cessé depuis plus d'un siècle (dont deux sont mitoyennes avec les communes de Villeneuve-sur-Auvers et Morigny-Champigny).



Carte des anciennes carrières d'Auvers

L'Abbé Migne, dont nous avons citées plus haut ses archives, cite la carrière des Sablons d'Auvers-Saint-Georges (point vert sur la carte des anciennes carrières ci-dessus).

La carrière du Bois de la barre :



Bloc de grès exploités par les carriers. Bois de la barre. PNRGF

Cette ancienne carrière au sud de la commune d'Auvers se trouve à la limite du territoire communal de Morigny-Champigny (voir point jaune sur la carte des carrières).

Dans le Bois de la Barre, on exploitait encore au début du XXème siècle une carrière de grès pour pavés. De cette dernière on extrayait près de 10 000 pavés par an. Les traces d'un ancien abri à carrier sont visibles près de l'intersection entre le chemin aux ânes et le chemin des carriers. Cet abri met en avant l'existence d'une activité quasiment disparue ainsi que toute une organisation sociale. Les blocs de grès portent encore les stigmates de cette exploitation géologique.



Des marques de barres à mine, utilisées par les carriers pour diviser et fendre la roche, sont encore perceptibles sur les parois. Les anciennes carrières et les vestiges de leurs exploitations représentent des éléments paysagers constitutifs de l'histoire des communes d'Ile de France et plus particulièrement ici du territoire du Parc.

Traces de barre à mines encore présentes sur les blocs de grès, PNRGF

On remarque d'après les deux photos ci-dessus que cet abri, dont l'appareillage est en moellons de grès sans liant, ne possède plus que l'ossature inférieure. La toiture, probablement faite de chaume, de tôles ou de planches, n'est plus présente, sûrement dû à la fragilité de la maçonnerie. Il était utilisé à la fois comme lieu d'abris pour se protéger de la chaleur ou de la pluie, ainsi que pour ranger les outils et stocker la nourriture ainsi que les réserves d'eau pendant la journée.



Ancien abri de carrier présent dans le Bois de la Barre, sur l'emplacement d'une ancienne carrière de grès, PNRGF

Un article de l'*Abeille de Fontainebleau* du 27 janvier 1899 précise : « le nombre de carriers travaillant en forêt va chaque année en diminuant.... Cette diminution est liée à l'abandon et le délaissement des pavés de la région, à qui on reproche leur mauvaise qualité (liée entre autres à leur supposée friabilité). Par ailleurs, l'arrivée du macadam en 1820, se fait en défaveur du pavage de grès ».

On lit également dans un autre article de l'*Abeille d'Etampes* que l'on atteignait un nombre de 1 000 ouvriers sous le règne de Louis-Phillipe. Les historiens estiment que l'on commença à utiliser les roches présentes en forêt dès le XII^{ème} siècle, sous Louis-Phillipe Auguste. Au XIV^{ème} siècle, l'activité prit de l'ampleur. En 1699, le géographe Nicolas de Fer écrivait dans son manuscrit que l'on se servait du grès de la forêt pour les bâtiments du château. Pour cela, les bancs des environs de la Seine et du Loing furent d'abord exploités, car l'absence de route ne permettait que le transport à dos d'animaux. La période de la Terreur (1793) fit cesser la régularité de l'exploitation, qui

ne fut reprise qu'au début du XIXème siècle. En 1800, des routes furent créées pour l'exploitation des carrières.

C'est en 1829 que l'on exporte le plus grand nombre de pavés : 2 900 000. Mais ensuite, à partir de 1850, le nombre de carrières commença à drastiquement réduire. On en dénombrait 200 en 1860 et 100 en 1890. En 1898, on recensait 65 carrières dans la région, dont 4 femmes dans la forêt de Fontainebleau et 13 hommes et 1 femme sur la carrière des Sablons, à Auvers-Saint-Georges. Notamment, on peut notifier qu'au numéro 20 de la ruelle aux anglais vivait M. Riou, carrier.

Les ouvriers se répartissent ainsi par communes :

		4 hommes et 1 femme.
Milly,	1	— » —
Chailly,	5	— » —
Achères,	19	— 2 —
Fontainebleau,	13	— 1 —
Les Sablons,	9	— » —
Avon,	5	— » —
Montigny,	2	— » —
Voult,	1	— » —
Moret,	2	— » —
Achères,		

d) Le patrimoine lié à l'eau

La Juine, qui borde la commune du côté-Ouest, creuse son lit dans le calcaire de la Beauce. Cet affluent, long de 55 kms prend sa source dans le département du Loiret, vers Autrey-Sur-Juine. Cette rivière, constitutive de la vie sociale et économique de la commune jusqu'au milieu du XXème siècle, constituait une voie navigable du XVème au XVIIIème siècle et permettait le transport des marchandises jusqu'à Corbeil et Paris. Elle était aussi empruntée par des bateaux à fond plats qui transportaient le blé de Beauce et le vin des coteaux vers Paris.

A Auvers-Saint-Georges, les traces des utilisations et du bâti lié à l'eau constituent un patrimoine historique, ethnologique et paysager à sauvegarder et valoriser, et contribue au charme et à l'identité paysagère de la commune.

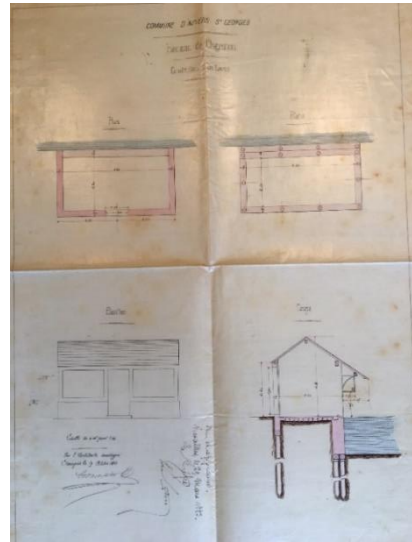
1. Les lavoirs d'Auvers :

Lavoir vers Chagrenon

La construction de ce lavoir public au hameau de Chagrenon date de 1883. Le coût total des travaux s'éleva à l'époque à 1 824 Francs. Ce lavoir, implanté sur un secteur isolé, possède un plan rectangulaire et a conservé son aspect d'origine. Il a été rénové avec l'aide du Parc en 2019 dans ses matériaux d'origine. La toiture à deux versants a été rénovée en tuile plates et la charpente en bois a été changée.

Lavoir vers Chagrenon, PNRGF





Plan de construction, archives départementales de l'Essonne

Lavoir du Moulin de Vaux



du moulin de Vaux, PNR du Gâtinais français, 2021

Ce lavoir à trois marches est de taille plus imposante que celui présent au hameau de Chagrenon, et laisse supposer que sa construction visait un plus grand nombre d'usagers. Il se situe sur le domaine du moulin et a été rénové en 2019 en respectant les matériaux d'origine. De

forme rectangulaire, il présente un appareillage en moellons de calcaire et de grès avec un enduit à pierre vue à la chaux. Sa toiture à deux versants est en tuile plate. Un chaînage d'angle est également présent. Lavoir du centre village



Lavoir du centre village. PNR du Gâtinais français, 2021

Ce lavoir a été reconstruit avec le CAT de Chagrenon (Centre Aide pour le Travail), avec les pierres du précédent. Il est en effet situé à l'emplacement d'un ancien lavoir plus grand que celui-ci, en témoigne les anciens vestiges encore présents (pierre pour battre le linge à gauche de l'actuel lavoir). Autrefois, une voiture amenait ici deux fois par an les habitants de la commune voisine de Villeneuve-sur-Auvers, qui ne possédait alors pas de lavoir, afin de leur permettre de laver leur linge.

Intérêts patrimoniaux des lavoirs :

- Ils participent à la préservation du cadre de vie de la commune,
- Attrait touristique : Ils rappellent une époque révolue, du dur travail des femmes et de leur contribution à l'économie locale
- Ils rappellent la forte présence et l'importance de l'eau sur la commune

2. Les puits d'Auvers :

De nombreux puits sont présents sur la commune, dont beaucoup sur des parcelles et terrains privés. En effet, beaucoup de particuliers bénéficiaient de la présence d'un puits chez eux, afin de garantir leur besoin en eau pour leur consommation personnelle mais également celle des cultures. Ces puits ont pour la majorité perdus leur fonction principale peu à peu, notamment avec l'arrivée de l'eau courante à partir des années 1930. Ils conservent néanmoins un pouvoir de témoignage historique et ils représentent à ce titre des éléments patrimoniaux à préserver et à valoriser.



Intérêt patrimonial des puits :

- témoins de la vie quotidienne des habitants
- marquent l'utilisation quotidienne des habitants pour avoir accès à l'eau
- permettent d'appréhender de manière concrète l'évolution des modes de vie de la Commune.

3. Les moulins à Auvers-Saint-Georges :

Deux moulins sont présents sur la commune ; le moulin de Vaux et le moulin de Chagrenon. Ces moulins ne sont aujourd'hui plus en activité mais ont participé au développement de la commune et à sa prospérité.

Le moulin de Chagrenon :



Moulin de Chagrenon, PNR du Gâtinais, 2021



*Carte de l'état-major (réalisée entre 1820 et 1866),
source ?*

La présence du moulin de Chagrenon est attestée depuis le XVIème siècle. Il apparaît en effet plusieurs fois dans le fief de Chagrenon. Le moulin appartient de façon successive à Gabrielle d'Arbouville, puis à Barnabé Brisson en 1577, et au chancelier Voysin en 1712, qui le réédifia. François de Fabricy est le propriétaire du moulin sous Louis XVI avant de passer aux mains de Simon Rodolphe Darblay en 1790, alors maire d'Auvers, et ancêtre des meuniers de Corbeil et des papetiers d'Essonne. Ce dernier assura alors l'exploitation du moulin de Chagrenon ainsi que celui de Vaux. Aujourd'hui, le moulin de Chagrenon appartient toujours à la descendance de M. Darblay, la famille Poupinel.

Cet ancien moulin à blé est installé sur un bras de la Juine. Le lit de la rivière, intercepté avec l'aide d'un batardeau (barrage), fait monter le niveau de l'eau et crée des inondations sur la commune d'Auvers-Saint-Georges. Les cahiers de doléance des habitants de la commune attestent en effet de la présence de grosses inondations au début du XIXème siècle. Celles-ci privèrent les habitants d'environ 48 arpents (16 hectares) de pâtures. Le cahier de doléance fait état d'une demande de suppression de ce dit batardeau.



Le moulin avant l'incendie de 1940, **source photo**

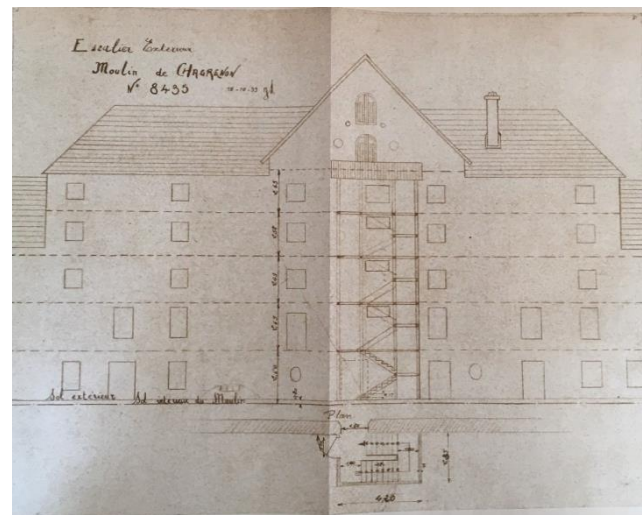
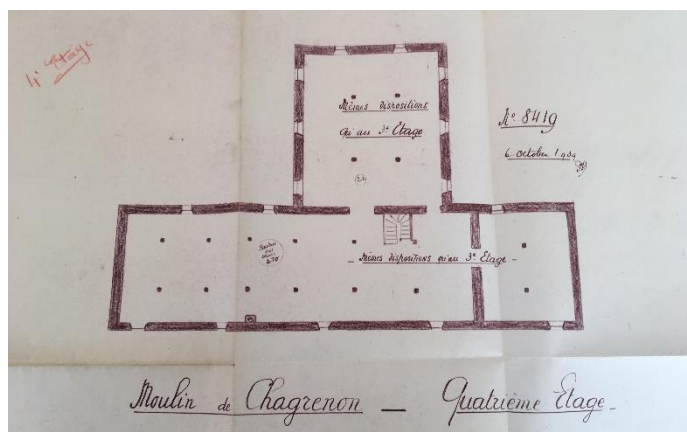


Le moulin après sa reconstruction, **PNR Gâtinais français**

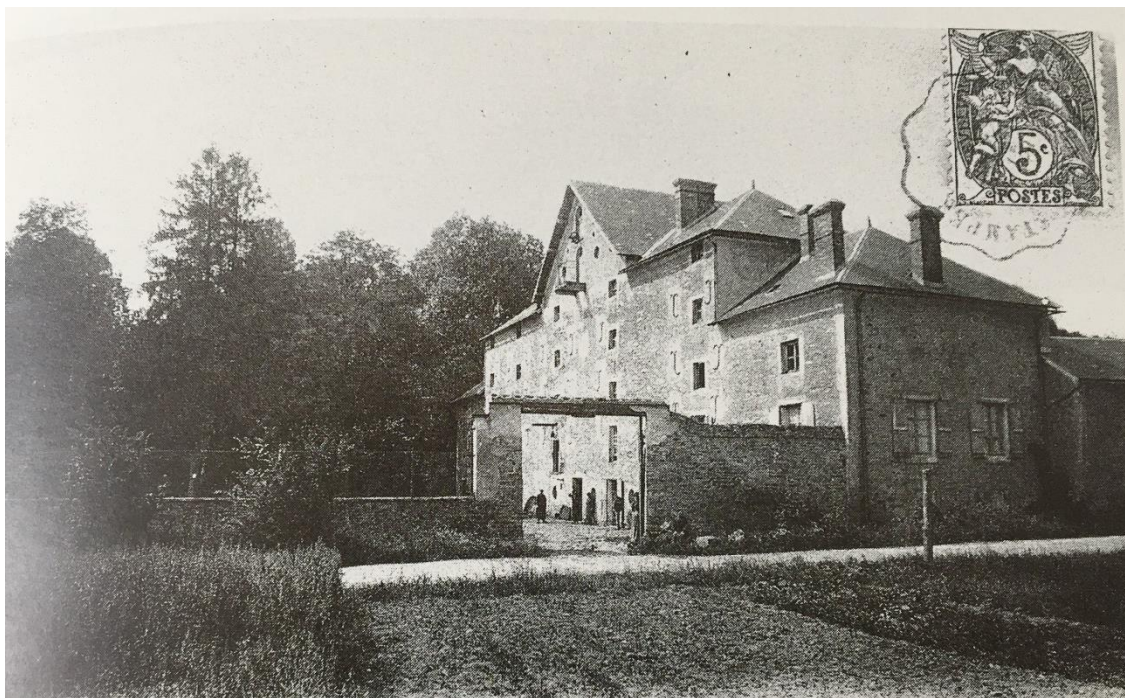
Déjà possédé par M. Poupinel en 1940, le moulin est loué pour une durée de 10 ans à la société Desmarais Frères, une entreprise spécialisée dans le pétrole et l'essence, qui l'aménage afin d'accueillir un centre de vacances réservé aux enfants du personnel de leur usine.

Le 12 décembre 1940, alors que le moulin était réquisitionné et occupé par des troupes allemandes (des ouvriers d'aviation), un incendie important s'étant déclaré dans un dortoir, détruisit la totalité du moulin et fit une trentaine de victimes. Les archives révèlent que la destruction du moulin fut complète ; la toiture et les différents étages se sont effondrés sur le sol, et seuls les gros murs ont subsisté, mais étaient inutilisables. Le montant de la reconstruction s'élevait à l'époque à 33 216 Francs, et le montant de l'indemnité reçue fut de 7 342 Francs. Le moulin de Chagrenon, qui possédait 8 paires de meules, produisait de la farine sous le nom « la farine des cinq marques ». Les meules à grains permettaient le broyage et le concassage de divers produits (farine, sucre, épices, ciment, chaux...). L'utilisation de la meule de pierre est indissociable de l'histoire humaine. Intégrée depuis la fin du Paléolithique à des processus alimentaires, son usage est resté constant jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, où elle fut progressivement remplacée par des outils métalliques.

Plan du moulin de Chagrenon avant l'incendie de 1940, **sources ?**



Ce moulin de taille imposante est ordonnancé sur 10 travées sur deux niveaux surmontés d'un étage de combles. Sa reconstruction a modifié son aspect général, plus moderne. Des souches de cheminées imposantes sont disposées en pied de toit et agrémentées d'ancres. La maçonnerie en moellons de grès, calcaire et meulière, ainsi que l'enduit à la chaux à pierre vue, renvoie à l'emploi de matériaux locaux. Le porche à quant à lui été conservé et n'a pas subi de dégradations suite à l'incendie. Les photos anciennes de la route de Gillevoisin, sur laquelle se trouve le moulin et d'autres bâtisses anciennes, montrent que la route a été agrandie.



*Le moulin avant l'incendie de 1940, **source***



Le moulin après sa reconstruction. PNR du Gâtinais, 2021

Le moulin de Vaux :



Le moulin vu du pont, PNR du Gâtinais français, 2021

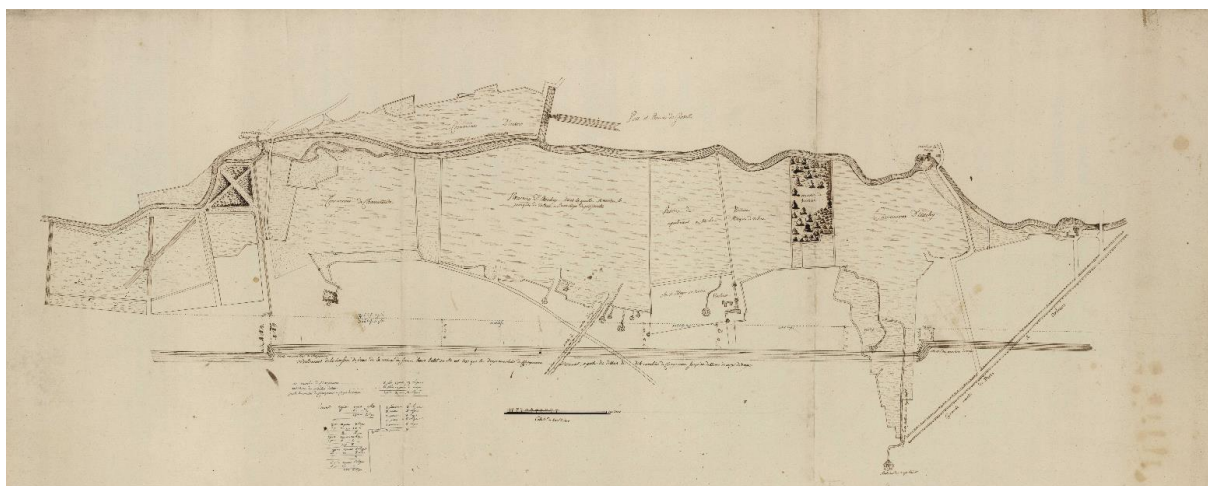
Le moulin de Vaux témoigne de l'industrialisation des années 1980. Ce moulin a abrité une fabrique de chaines qui occupait environ 1000 ouvriers. Selon la monographie communale, le propriétaire de l'usine y aurait joint une fabrique de billes d'acier. Toutes les chaines et les billes étaient envoyées à Paris où se trouvait la maison de rente de l'usine. Cette usine était très importante et aurait permis à la commune de connaître une certaine aisance.

Le moulin de Vaux, qui figure parmi les biens de l'abbaye de Morigny dès 1120. Au XV^{ème} siècle, les seigneurs de Gravelles se revendiquent « seigneurs de Vaux », toujours sous la dépendance de l'abbaye.

Au moulin de Vaux, on moud la farine sous la marque « Aubin et Baron » avec les 12 paires de meules du moulin. Il y avait une fabrique de chaines qui occupait environ 100 ouvriers. Le propriétaire de l'usine y aurait joint une fabrique de billes d'acier juste à côté du moulin (bâtiment en brique attenant au moulin). Toutes les chaines et billes étaient envoyées à Paris où se trouvait la maison de rente de l'usine. Cette usine importante aurait permis à la commune de connaître une certaine aisance.

Sous la restauration (1814-1830), le comte de Pérrégaux élève le moulin de Vaux de 3 à 6 étages, ce qui permet au moulin de se perfectionner mécaniquement. Ainsi, le bâtiment est ordonnancé en 7 travées sur 6 niveaux surmontés d'un étage de combles. Les baies sont encadrées par des linteaux cintrés en briques. Il ne subsiste plus que l'enveloppe structurelle du bâtiment d'origine, en témoigne les anciennes photos. Un enduit plein a été rajouté. La toiture à 4 pans est en ardoises.

Aujourd'hui, le moulin a été transformé en logements.



Représentation du nivellement de la Juine lorsque les deux moulins de Chagrenon et Vaux tournent, Archives départementales de l'Essonne



Les ouvriers sortant de l'usine de vaux, XXème siècle. Archives départementales d'Essonne

Intérêt patrimonial du patrimoine lié à une activité commerciale :

- Témoignent des techniques et savoir-faire
- Marque les liens sociaux (lieux de rencontres, d'échanges et de convivialité) et la nécessité des artisans pour les habitants
- Témoignent des évolutions sociales et illustrent les activités économiques présentes dans le village.

4. Les ponts :

Deux ponts de pierre sont présents sur la commune d'Auvers-Saint-Georges : Le pont du moulin de Vaux, et le pont du moulin de Chagrenon.

Le pont en pierre du Moulin de Vaux permet de franchir la Juine à hauteur du moulin. C'est un pont en pierre de grès à trois arches en pierre de taille disposées en harpe, supportées par des piles à bec. Les arches sont surmontées d'un mince bandeau de pierre. Des ancrages, qui attestent l'ancienneté de l'ouvrage, sont présentes tout le long du tablier du pont. La construction est datée entre le XVII^{ème} et le XVIII^{ème} siècle.



Pont en pierre à 3 arches du moulin de Vaux, PNR du Gâtinais français



Le patrimoine administratif public :

1. L'école d'Auvers Saint Georges



La monographie communale fait état d'une école à Auvers-Saint-Georges dès les années 1830.

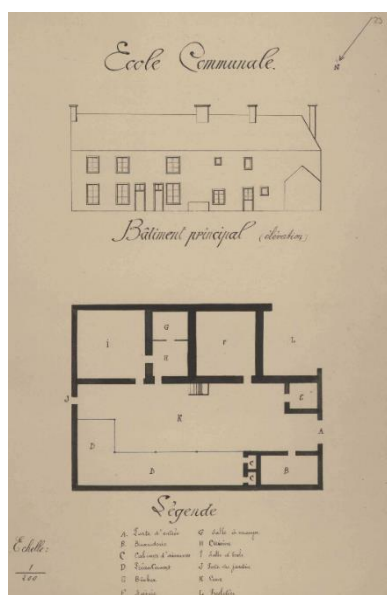
Un carnet d'écopier d'Auvers-Saint-Georges, dont nous ne connaissons pas la date exacte mais qui semble dater de la fin du XXème siècle, donne un témoignage précieux et une idée de l'enseignement reçu au siècle dernier. Les thèmes récurrents du cahier de vacances sont les saisons, le travail au champs et l'ouvrage agricole. Le champ lexical de l'agriculture, de la nature, de la nourriture (odeurs, saveurs, légumes, halle aux poissons) et des métiers (charcutier, boulanger, facteur, forgeron, menuisier) est très présent.

La monographie relève qu'en plus de l'école pour enfants, des cours pour adultes étaient proposés dans la commune d'Auvers-Saint-Georges tous les hivers, pour une durée de deux mois. La monographie fait état d'un infime nombre de participants, notamment en raison de l'activité à l'usine de Vaux de la majorité des adultes de la commune, qui étaient contraints à un rythme de travail effréné et étaient de fait dans l'impossibilité de fréquenter les cours pour adultes.

La maison d'école est ancienne. Elle a été achetée par la commune le 16 Juillet 1810. Elle forme avec le presbytère un seul corps de bâtiment ayant deux entrées séparées ; l'une pour l'institution, l'autre pour le curé. Un décret du 14 Janvier 1833, signé par le roi Louis-Philippe, autorise le maire de la commune d'Auvers à séparer du presbytère une pièce située au rez-de-chaussée, qui a servi d'école et de mairie par la suite. Avant 1833, les instituteurs d'Auvers-Saint-Georges faisaient la classe dans leurs logements respectifs.

Vers 1840, la commune fait construire une salle de classe et une partie du logement de l'instituteur. La population scolaire était très nombreuse à Auvers au XIX^{ème} siècle, car les enfants des communes environnantes (Chamarande, Villeneuve-sur-Auvers) étaient dépourvus d'école. Alphonse Crance, l'instituteur d'Auvers-Saint-Georges en 1899 et l'auteur de la monographie communale aborde la question de la surpopulation d'élèves en écrivant : « jusqu'à 80 élèves entassés dans une salle de 6m de longueur et 6 m de largeur ».

En 1946, une réfection du pignon ouest de la maison-école est engagée, suite au crépissage qui devient vétuste. En 1951, des travaux d'agrandissement de l'école sont décidés et une nouvelle salle de classe est alors construite par M. G. Caillet, entrepreneur en maçonnerie.



Noms et prénoms.	Entrée en fonction.	Sortie.
Musson Jean	1 ^{er} avril 1887	20 mai 1880
Pinson Alphonse. Théophile	20 mai 1880	20 février 1881
Richaumont François. Simon	20 février 1881	11 avril 1881
Leroux Vitalien. César	11 avril 1881	8 juillet 1881
Dubois Louis. Daniel	8 juillet 1881	7 mai 1881
Bernault Albert. Wilfrid	7 mai 1881	24 mars 1883
Diesquelles Léon	24 mars 1883	1 ^{er} octobre 1891
Lisieu Jules. Alexandre	1 ^{er} octobre 1891	22 avril 1891
Crance Alphonse. Hyacinthe	22 avril 1891	

Tableau des instituteurs recensés sur la commune depuis 1835 Archives départementales d'Essonne

2. La mairie d'Auvers-Saint-Georges :



PNR du Gâtinais français, 2021



Mairie, Archives départementales de l'Essonne, XXème siècle

Jusqu'en 1988, la mairie était encore implantée dans l'école. L'actuelle mairie servi de maison à boutique (bar, café, épicerie) jusqu'à la prise de poste du maire actuel, Denis Meunier. Composée de 6 travées, la façade de la mairie ne présente plus de caractère ancien. Les murs ont tous été enduits et une ouverture cintrée a été rajoutée.

3. Le corps de garde :



Corps de Garde d'Auvers, PNR du Gâtinais français, 2021

Ce corps de garde, ancêtre de la caserne de pompier, se trouve sur la place de l'église. Sa construction remonte au XIX^{ème} siècle. A cette époque, chaque commune devait se doter d'un corps de garde. Il se compose d'un petit bâtiment sur un plan rectangulaire, en pierre enduite et briques. Situé au centre du village, il permet une intervention rapide en cas d'incendie. Le corps de garde d'Auvers-Saint-Georges abrite toujours trois pompes dont deux qui datent du XIX^{ème} siècle. Le bâtiment présente un aspect fonctionnel (doté d'une large porte dédiée à la sortie des engins) mais également décoratif et esthétique, de par les jeux de briques et d'ardoise présent sur la toiture.

Intérêt patrimonial du corps de garde :

Valeur historique : il représente l'ancêtre des casernes de pompier

4. L'ancien relais de poste :



Ancien relais de poste rue Brément, PNR du Gâtinais français, 2021

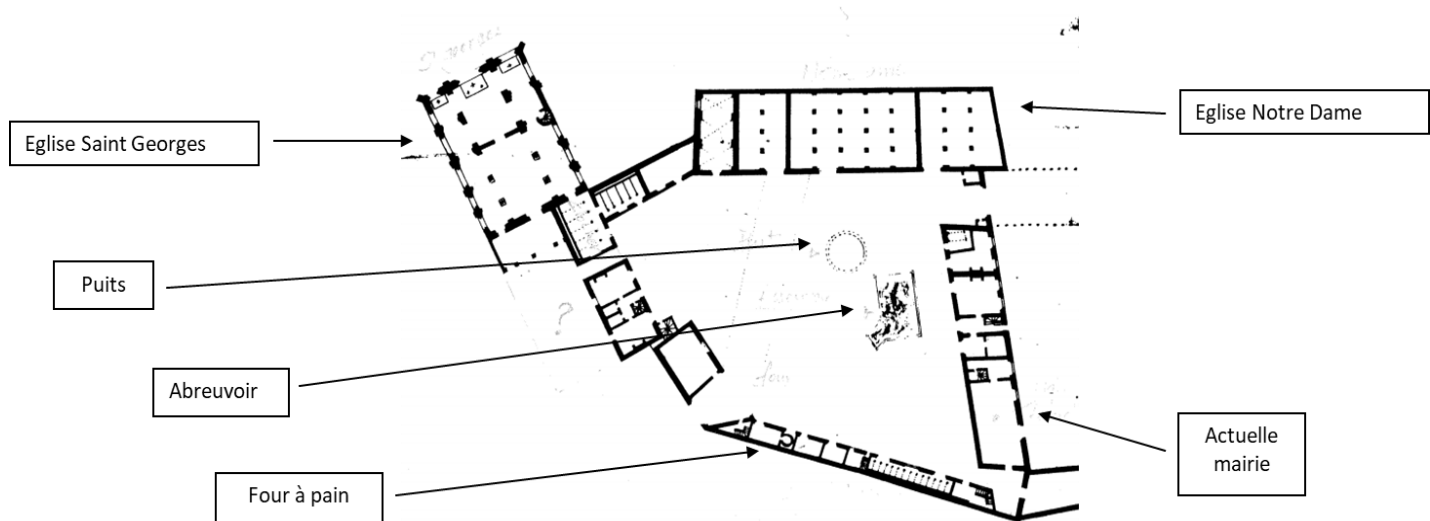
Les personnes contactées lors de la collecte de la mémoire orale nous ont indiqué qu'il y aurait eu un ancien relais de Poste au 14 rue Brément. Ce relais de poste était tenu par M Michaud. Ce service a été instauré par Louis XI dans les années 1470/1480. Il devait permettre d'obtenir rapidement des informations de l'ensemble du royaume et d'assurer la sécurité des échanges avec le roi. Les relais aux chevaux y furent installés tous les sept lieues (28 kms), soit environ la distance qu'un cheval peut parcourir par jour. En changeant de monture à chaque relais, le cavalier pouvait parcourir jusqu'à 90 kms par jour. Les employés des relais étaient chargés de ramener les chevaux dans leur relais d'origine. Aux archives départementales d'Essonne, aucune trace écrite ne permet de confirmer l'existence de ce relais de poste à Auvers-Saint-Georges.

Intérêt patrimonial du relais de poste :

- Ils sont les ancêtres des bureaux de poste

e) Le patrimoine religieux et commémoratif :

1. L'église Saint Georges



Place de l'église au moment de la vente des biens nationaux, (1792/1793), Archives départementales de Versailles

Avant 1789, il y avait à Auvers-Saint-Georges, deux paroisses : l'une en titre de paroisse, l'autre en titre de prévôté : Notre Dame et Saint Georges. Ces deux églises étaient distinguées par deux seigneurs, et deux justices : Haute et Moyenne et Basse.

Il y avait donc deux paroisses et deux seigneuries. L'une, celle de Gravelles, était composée de trois fiefs : La Tour d'Auvers, Thiroin et la Grange des Bois. Le seigneur intervenait pour toutes les actions, civiles et criminelles. Le seigneur bas justicier pouvait avoir un moulin dans sa seigneurie et contraindre ses sujets d'y aller faire moudre leurs blés. Les seigneurs avaient droit de coutume (redevance). La paroisse Saint-Georges était rattachée aux hameaux de Gillevoisin et Gravelles.

Les deux paroisses étaient contiguës et communiquaient de l'une à l'autre. Elles ne possédaient pour elles deux qu'un seul clocher. L'église Notre Dame, qui occupait une partie de la place au sud de l'église Saint-Georges actuelle, a été démolie pendant la Révolution, comme beaucoup d'édifices religieux. Elle appartenait aux chanoines, qui avaient édifiés le prieuré, dont une ferme à droite marque l'emplacement et fut démolie à la Révolution. Des vestiges du prieuré du XVII^{ème} siècle au XVIII^{ème} siècle ne subsiste seulement une porte charretière et deux piédroits en grès et meulière. Quant à l'église Notre Dame, il ne reste qu'un pan de mur en moellons pouvant remonter au XII^{ème} siècle selon des écrits de 1982 (Archives départementales d'Essonne). Les pierres provenant de la démolition ont servi à construire en partie le mur de clôture de la Garenne Thiroin.



Le clocher de l'église Saint-Georges est en bâtière, caractéristique de la région Gatinaise. Il date de l'époque romane et comprend un premier étage avec une mince ouverture en plein cintre et un étage supérieur orné de deux étroites baies géminées. De solides contreforts sont présents à la base et de chaque côté de ce dernier.

Un cordon de corbeau couronne le clocher. Les piliers, contreforts, et baies sont érigés avec les pierres des carrières de la région. Le portail renaissance à arcade est décoré de fines moulures et encadrées par deux petits pilastres se terminant par une pyramide, surmonté d'une fenêtre sans meneaux (appartenant probablement à l'époque gothique tardive). Le toit est prolongé latéralement par deux petites toitures, recouvrant les bas-côtés, avec arc boutants et contreforts. L'intérieur de l'église, très sobre, a été modifié au XVème siècle et présente une certaine simplicité. La nef centrale est divisée en 5 travées séparées par des piliers. L'église présente une nef et un chœur allongé sans transept, doté d'un cloché latéral assez bas.

La cloche de l'église Saint Georges, baptisée Marie-George, vient de la fonderie de Saint Jean de Brave, à côté d'Orléans. Attribuer un nom à une cloche est monnaie courante. Il s'agit bien souvent du nom d'un saint patron ou patronne qui lui accordera sa protection. Son acte de naissance et celui de baptême ont été inscrits avec de la cire d'abeille, sur sa surface en bronze. Le coq du clocher de l'église Saint-Georges a été réalisé en 1769 par Jean Pariot, maître chaudronnier à Etampes. Les coqs, symbole du temps, de la surveillance et du patriotisme, indiquent également la direction du vent.

Les habitants d'Auvers, mais également des hameaux environnants qui ne possédaient pas d'église (Gillevoisin, Gravelles) s'y retrouvaient les dimanches pour assister à la messe, mais également pour toutes les fêtes religieuses qui rythmaient la vie sociale des habitants (mariage, baptême, funérailles) Leur usage dépassait largement les seuls moments de culte et les églises étaient des lieux qui fédéraient et affirmaient l'identité des communes.



L'église Saint-Georges en 1908



L'église Saint-Georges en 2021

Au niveau du bâtiment de l'église, une baie, dont on distingue l'encadrement sur la carte postale, a été percée, comme en témoigne la photo prise en 2021.

Intérêt patrimonial de l'église :

Valeur historique : C'est le bâtiment le plus ancien de la commune

Située en plein cœur du village, l'église marque le paysage et s'inscrit comme un repère central qui fédère et réunit les habitants

Témoigne des techniques et des savoir-faire des bâtisseurs

2. Le cimetière

Le mot cimetière vient du grec «*koimêterion* » et signifie dortoir. En effet, les principes de la religion suggèrent que les fidèles défunts ne sont pas proprement morts, mais qu'ils dorment en attendant la résurrection générale. Chez les Romains, il était interdit d'enterrer les morts dans les villes, c'est pourquoi on faisait les cimetières hors des villes, souvent sur les grands chemins. Les empereurs permirent par la suite d'enterrer les défunts dans les villes, ou l'on y fit des cimetières.

Sous l'Empire de Charlemagne, il est demandé de donner une sépulture aux défunts, dans le but notamment de rompre avec la tradition païenne de la crémation. Cette volonté de ne pas incinérer les défunts fait également référence au jugement dernier et à la résurrection des morts. Avec l'idée que la protection divine opère dès lors que l'on se trouve proche de Dieu et de sa maison, c'est donc naturellement que les inhumations se font dans et autour de l'église, et ce jusqu'au milieu du XVIII^{ème} siècle.

Le XVIII^{ème} siècle amène en effet une évolution dans les mentalités. Animé par un courant hygiéniste, on s'inquiète à propos des corps décomposés dans les cimetières et des effets sur les habitations environnantes. Ce mouvement d'opinion aboutit à la déclaration royale du 20 mars 1776, qui défend les inhumations dans les églises, sauf des exceptions pour certains personnages. Cette mesure oblige les villes et les bourgs à déplacer leur cimetière hors de l'enceinte des habitations. Dès lors, certains lieux d'inhumation sont transférés extra-muros. L'ancien cimetière d'Auvers-Saint-Georges était érigé sur la place de l'église, et ce jusqu'en 1870, date à laquelle le nouveau cimetière fut érigé plus à l'ouest. La place connaissait alors une grande animation.



C'était en effet le lieu de rassemblement religieux, familial, commercial et festif.

Croix de cimetière et entrée du cimetière, PNR du Gâtinais français, 2021

3. Le monument aux morts



Monument aux morts, PNR du Gâtinais français, 2021

Avec son million quatre-cent-mille morts, il n'y a pas un village ni une commune en France qui n'ait pas été endeuillée au sortir de la première guerre mondiale. Sur les stèles portant les noms des morts s'affirment alors à la fois la personnalisation de chaque sacrifice (le membre de la famille tombé au combat comme preuve de la participation au conflit) et la solidarité de tous, citoyens endeuillés et soldats disparus, rassemblés dans la même commémoration.

En 1922, seuls 260 000 corps ont été rapatriés et identifiés. Si l'on ajoute les disparus et les corps non identifiants, près d'un mort sur deux n'a pas de sépulture privée, et considérant que les historiens estiment que plus des deux tiers de la population est endeuillée, c'est entre 15 et 20 millions de personnes qui n'ont pas de lieux pour commémorer leur deuil. L'absence de corps et de sépulture rend le deuil classique impossible pour une population encore très fortement attachée aux traditions catholiques. Aussi, le monument aux morts de la commune va jouer un rôle important dans le culte mémoriel. Partout, fussent-ils les plus modestes, ils sont très bien entretenus, régulièrement fleuris et vont offrir une substitution aux tombes pour organiser la mémoire du défunt.

La commune d'Auvers a elle aussi commémorée ses morts, en érigeant un monument aux morts en hommage à ses victimes en 1918. De forme pyramidale et peu orné (hormis une croix de guerre et une couronne de laurier pour symboliser la victoire) et ayant pour seule inscription la formule « A la mémoire des enfants d'Auvers morts pour la France », ce monument peut être qualifié de civique. C'est un monument qui se veut républicain et laïc (en témoigne également son lieu d'édification, près de l'école municipale). Le monument civique fut financé par les anciens « combattants et la jeunesse », tel que mentionné sur l'une des façades de la pyramide³.

En effet, les combattants et mutilés ont souvent joué un rôle dans la récolte d'argent auprès des citoyens, avec, par exemple, l'organisation de quête, de tombolas, etc... Toutefois, l'église d'Auvers contient elle aussi une plaque commémorative, ce qui pourrait témoigner d'un conflit, ou tout du moins de la volonté des paroissiens de l'époque de commémorer religieusement les défunts. D'autant plus que les noms inscrits sur l'un et l'autre monument sont les mêmes. Une opposition entre Eglise et Etat qui se retrouve dans d'autres communes de France, arborant elles aussi deux « monuments ». La plaque est placée au cœur de l'église, au-dessus d'une statue de Jeanne d'Arc une figure largement réinvestie dans les combats.

Aujourd'hui ce monument rend hommage aux habitants de la commune morts pendant les Première et Deuxième Guerres mondiales. Sur ce monument, on relève pour les deux conflits mondiaux un total de 18 noms.

Intérêt patrimonial du monument aux morts :

- Lieu de mémoire et de recueillement des habitants de la commune
- Témoin de l'histoire de la commune : les noms gravés commémorent et font hommage aux victimes des guerres
- Illustre la manière dont la commune a appréhendé l'après-guerre

³ « Offert par les combattants et la jeunesse d'Auvers-Saint-Georges à leur camarade morts pour la France 1914-1918 »

f) Linéaires de murs, porches et clôtures

Murs de clôture



Figure 1 Linéaires de murs en grès à Chagrenon et la Garenne Thivoin, PNR Gâtinais français

Intérêt patrimonial des murs de clôture :

Les murs de clôture en pierre et assez hauts sont particulièrement présents autour des grandes propriétés et sont un élément singulier du paysage bâti d'Auvers-Saint-Georges. Ils participent au cloisonnement de l'espace et freinent l'expansion du bâti. Ils forment par ailleurs des éléments minéraux qui structurent le paysage.

Porches



Porche rue Fontaine, **PNR Gâtinais français**



Porche sur le chemin de vaux



Porche route de Villeneuve



Porche rue saint fiacre

Intérêt patrimonial des porches :

- Ils sont des éléments forts du bâti ancien et participent au cloisonnement de l'espace en formant une barrière entre les champs et la rue ou entre la rue et l'espace privé. Ils forment par ailleurs des éléments minéraux qui structurent le paysage

g) Mais aussi ... Un autre patrimoine à ne pas oublier

1. Les bancs en pierre



Linéaires de mur en grès à Chagrenon et La Garenne Thivoin, PNR du Gâtinais français

Ces bancs en pierre en grès se retrouvent dans certaines rues et sur beaucoup de parcelles privées. Ils contribuent à l'aspect général minéral des villages et témoignent d'un rapport au temps différent.

Intérêt patrimonial des bancs en pierre :

- Valeur historique, ils attestent l'ancienneté du village et témoignent d'un rapport au temps différent

2. Les anneaux de chevaux

Ce sont des petites boucles métalliques mobiles, scellées à des murs, des portes d'entrées, des piliers Ils permettaient d'attacher sa monture le temps nécessaire. Ils témoignent de l'utilisation des voitures hippomobiles et du rapport aux chevaux avant l'arrivée des voitures à moteur à la fin du XIXème siècle



Anneaux de chevaux, PNR du Gâtinais français, 2021

Intérêt patrimonial des anneaux de chevaux :

- Valeur historique, ils attestent de l'ancienneté du village et de la place du cheval dans la mobilité avant l'arrivée des voitures à moteur

3. Les chasse-roues :



Quelques chasse-roues ont été identifiés sur la commune. Ils sont de forme conique, en grès, légèrement taillés. Une rainure triangulaire sur la face arrière était prévue pour recouvrir l'angle du pilier du portail. Les chasse-roues étaient utilisés pour empêcher les roues des voitures de dégrader les murs, les portails et les angles des bâtiments. Ils permettaient également d'aider les cavaliers à monter à cheval. Ils attestent de l'ancienneté des villages et se retrouvent à plusieurs endroits sur la commune d'Auvers-Saint-Georges.

4. Plaques directionnelles et signalétiques

En 1835, le directeur général des Mines et des Ponts et Chaussées, demande à tous



les préfets d'envisager la généralisation de la signalisation des entrées de village. Il définit les dimensions des plaques et demande que les lettres soient inscrites en blanc sur fond bleu. A partir du milieu du XIXème siècle, on voit apparaître ces plaques dans toute la France. Y sont inscrites les noms du département et de la Commune, la classification de la route et les noms des villages que le voyageur rencontrera en poursuivant son chemin ainsi que les distances précises à parcourir.



Plaque Michelin en lave émaillée, PNR Gâtinais français

A partir des années 1910, une nouvelle signalétique inédite, provenant du modèle anglais, est introduite en France. C'est André Michelin, pionner de la signalisation routière, qui met cette dernière en place et offre aux communes des plaques à deux faces signalant l'entrée dans la commune ou des inscriptions de sécurité telles que « veuillez ralentir », et « merci » à la sortie de la commune. Ce sont ainsi 30 000 plaques émaillées entre 1911 et 1914 qui seront offertes et posées gratuitement dans les municipalités de France.

A partir de 1918, Michelin produit également des bornes d'intersection. Ces bornes portent les indications de direction ainsi que les kilométrages mais également des éléments sur les sites touristiques et les chemins de randonnée. Cette signalétique prendra majoritairement la forme de panneaux muraux, dont beaucoup ont été détruits dans les années 1980-2010. Les bornes Michelin ont été produites et installées le long des routes jusqu'en 1971.

Témoignage d'une époque, d'un certain rapport à l'automobile et au territoire, les bornes Michelin constituent un patrimoine ne faisant l'objet d'aucune protection réglementaire. L'inscription « Seine-et-Oise » fait référence au département auquel était rattachée la commune jusqu'en 1968.

Intérêt patrimonial des plaques Michelin :

Illustre les débuts de la signalétique

5. Les sentes de cœur de bourg :

Les sentes sont des chemins de traverse étroits mais suffisamment larges pour faire passer une brouette. Ils servaient aux habitants de raccourcis pour rejoindre leur jardin ou leurs champs plus rapidement.



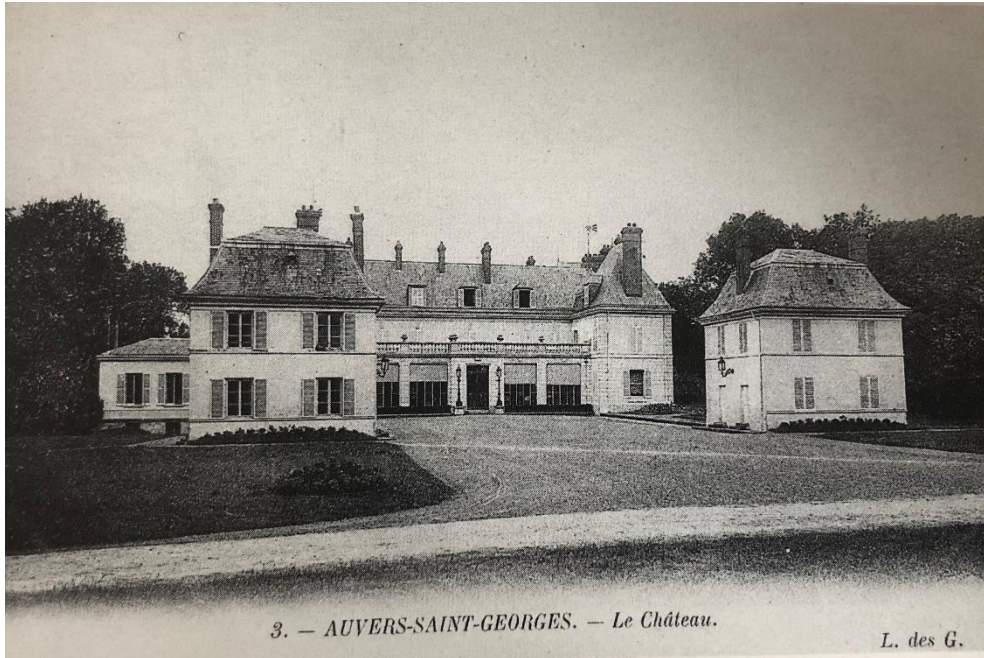
Exemple d'une sente (lieu ??), PNR du Gâtinais français, 2021

Intérêt patrimonial des sentes :

Ils sont des éléments forts du bâti ancien et participent au cloisonnement de l'espace ainsi qu'au maillage écologique.

h) Le patrimoine monumental disparu :

1. Le château de Gravelles



Le château de Gravelles au XXème siècle, Archives départementale d'Essonne

Le fief de Gravelles était formé de la terre d'Abbéville, de Thivoin et de la Grange des Bois. Les premières traces de la terre de Gravelles remontent au XIIème siècle, où son seigneur était Arnulphe d'Auvers. Parmi ses successeurs à posséder et exploiter le domaine, on relève :

En **1202**, Hugues de Gravelles, bailli de Phillipe Auguste

En **1246**, Jean et Renaud de Gravelles

En **1497**, Jeanne de France, fille naturelle de Louis XI

En **1544**, demoiselle Adrienne Le Comte

En **1573**, Seigneurie donnée par Henri III à Barnabé Brisson qui a racheté les fiefs de Gravelles à Jean Amyot.

En **1682**, Michel Ferrand

En **1707**, Famille Levesque

En **1786**, Pierre et Martin Bazamin

En **1866**, Charles Devaux

En **1951**, Monsieur Savry

En **2020**, Madame Poulet

Le château de Gravelles fut construit à la fin du XVIIème siècle ou au début du XVIIIème siècle, cependant, on ne sait pas par qui il a été construit. Un jardin potager, situé à l'emplacement de l'ancien château, aurait abrité des mosaïques et des poteries retrouvées en 1860 durant une fouille. Ces découvertes auraient à priori été emportées lors de la vente du domaine en 1880.

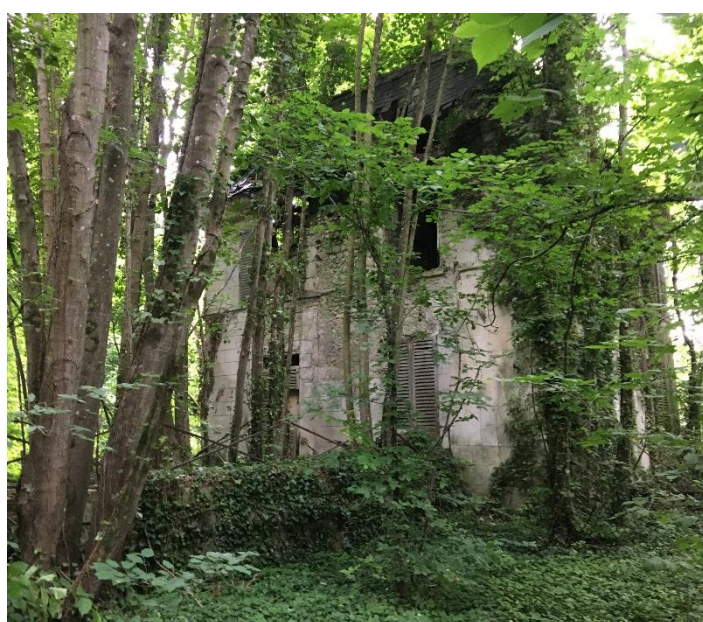
Durant la seconde guerre mondiale, en 1940, le château fût occupé par les allemands. Les anciens propriétaires, qui habitaient alors le château, ont fait réhabiliter les écuries pour y installer leur demeure durant le temps de l'occupation (actuelle maison de Nadine Poulet).

En 1951, le père de Nadine Poulet racheta le domaine (la ferme, les communs, le château) aux précédents propriétaires. La famille était alors partagée entre Auvers-Saint-Georges pour les grandes vacances et la Guadeloupe pour le reste de l'année. Après la mort du père de cette dernière, la famille s'installa de manière durable dans le château.

Ce sont des anciens artisans qui ont rajouté la partie cuisine en 1951 quand la famille Poulet s'est installée. Son père avait aménagé toute une aile du château afin d'y installer les employés (Monsieur Poulet travaillait dans la production de bananes et avait également installé un bureau dans cet aile).

Selon la propriétaire du château, les fondations des cuisines du château datent des templiers. Les cuisines sont en sous-sol, et elles sont à priori encore visibles. Brulés en 1991 suite à une occupation de squatteurs, les toitures et les combles furent ravagés. Les pompiers sont restés 24h pour éteindre le feu. A partir de 1991, le château est tombé peu à peu en ruine. Des actes de vandalismes à répétitions sont ensuite survenus (vols de souches de cheminées notamment).

Le pavillon central a totalement disparu. Aujourd'hui, il ne subsiste seulement que les deux pavillons aux extrémités, sur deux étages avec une toiture à la mansarde. Les communs du château sont en partie tombés en désuétude, comme nous l'avons évoqué dans la partie patrimoine agricole.



Les vestiges des deux pavillons du château, PNR du Gâtinais français, 2021



Les vestiges du château, PNR du Gâtinais français, 2021

2. Le colombier du château :

Le colombier du château, que l'on voit sur les photos ci-dessous à plusieurs années d'intervalle, porte également les stigmates du temps. Le lierre avait déjà été retiré une première fois en 2005, cependant, 15 ans après cette opération, la végétation a repris le dessus. La toiture en tuiles plates est également vétuste et nécessiterait une réfection. Une Citerne fut rajoutée en haut du colombier dans les années 60, d'où elle tirait sa source du côté d'Etréchy. C'est le grand père de Mme Poulet qui avait fait installer un béliet pour amener l'eau dans les étables. D'après les témoignages recueillis, l'eau était acheminée sur 1,5 à 2 km avant d'arriver à la citerne.



*Le colombier à la fin du XXème siècle, **source photo ?***



Le colombier en 2021, PNR du Gâtinais français

Il y a 6 ans, Mme Poulet, propriétaire du domaine, avait appelé les bâtiments de France qui avaient suggéré d'ouvrir le bien au public, ce qui semblait contraignant pour cette dernière, dont la propriété se trouve à quelques mètres du colombier. La demande n'ayant pas abouti, le bien continua de se détériorer. Aujourd'hui complètement végétalisé, il mériterait une restauration afin de lui redonner sa beauté et sa grandeur d'antan.

Intérêt patrimonial du château :

- Marque le paysage communal
- Témoigne de l'histoire de la commune.

V. Particularités géologiques de la commune

Le département de l'Essonne est situé au cœur du bassin parisien, l'un des plus importants bassins sédimentaires d'Europe. L'Essonne abrite en effet de nombreux sites d'intérêt scientifique et pédagogique (Chalo-Saint-Mars : La Gitonière, le Sablon. Etampes : Bois de Vauroux...). Les recherches de terrain effectuées dans le département et en particulier dans la région d'Étampes ont joué un rôle fondamental dans l'histoire de la géologie.

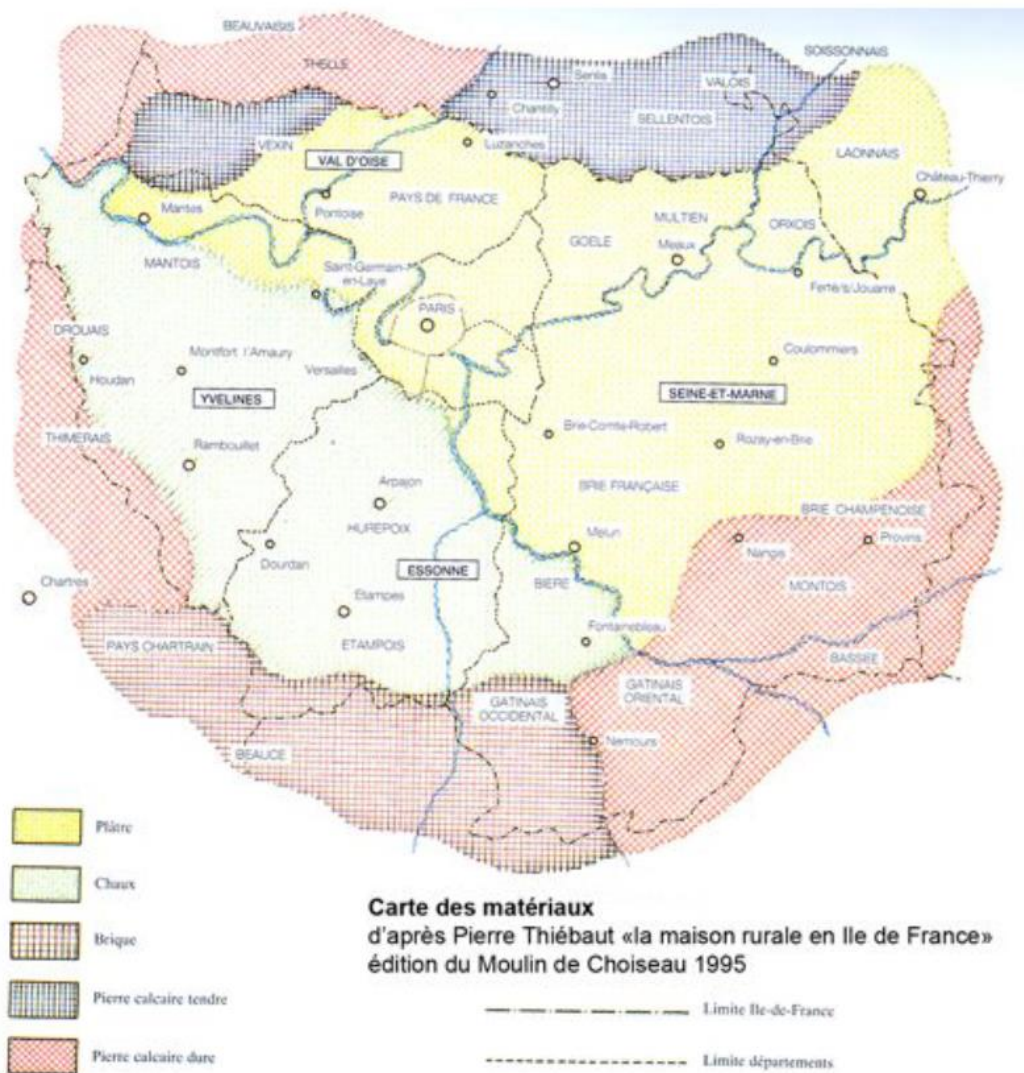
La plupart de ces sites géologiques, bien que présentant une richesse naturelle dont l'intérêt est souvent d'ordre national voire international, ne sont pas encore préservés. Seuls quelques-uns, ceux qui représentent le stratotype du Stampien inférieur⁴ le sont dans le cadre de la Réserve naturelle nationale des Sites géologiques de l'Essonne. Ces sites montrent une grande diversité d'intérêt, dans des domaines très variés tels que la paléontologie, la stratigraphie, la géomorphologie... Souvent dégradés, ces sites sont menacés et les intérêts scientifiques, historiques et pédagogiques qu'ils présentent justifient la mise en œuvre de moyens de protection.

La commune d'Auvers-Saint-Georges est concernée par la réserve naturelle des sites géologiques du département de l'Essonne (site géologique les Sablons). Ce patrimoine naturel, historique et scientifique d'intérêt mondial doit être protégé et valorisé.

La composition géologique du sous-sol d'Auvers-Saint-Georges est principalement composée de poudre argilo-sableux et argilo-calcaire. Cette composition justifie en grande partie du choix des matériaux utilisés pour le bâti présent sur la commune à savoir la pierre meulière, le calcaire et le grès. Ces différentes particularités géologiques et leur utilisation ont logiquement donné aux villages du Gâtinais l'apparence minérale qu'ils ont aujourd'hui.

⁴ Le stampien, dit aujourd'hui « rupélien » est une division stratigraphique qui correspond à la partie inférieure de l'époque Oligocène, qui s'étend de – 34 à -23 millions d'années

a) Les matériaux et les modes de construction utilisés :



1. La maçonnerie :

Les matériaux :

Le bâti ancien peut être placé dans le champ patrimonial en raison de sa valeur de témoignage. En Essonne, les principaux matériaux utilisés au cours du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle sont principalement le calcaire, la meulière et le grès, fournis en abondance depuis les carrières des environs.

La meulière, dont la porosité leur confère une résistance à l'érosion et un bon pouvoir isolant, fut très vite adoptée pour réaliser fondations et enrochements de ponts. Les constructions du plateau de Beauce ont souvent utilisé la meulière, matière première locale et originale à l'échelle nationale, abondante dans le calcaire de Beauce et de Brie. Elle provient des dépôts lacustres et marins de l'ère quaternaire (la plus récente sur l'échelle des temps géologiques). La meulière correspond à des dépôts siliceux mêlés à de l'argile, localement plus importants dans les couches de calcaire. Les

pierres les plus compactes étaient utilisées pour la fabrication de meules, tandis que les pierres cavernueuses étaient utilisées en maçonnerie.

Elle est également un matériau constitutif des villas bourgeoises. Les carrières de la région sont exploitées pour les pavés de grès mais elles doivent cependant d'abord extraire les couches à meulière, présentes en surface, avant d'atteindre le grès.

Comme nous l'avons déjà évoqué précédemment, les carrières de grès étaient nombreuses en Hurepoix, et sur le territoire communal d'Auvers-Saint-Georges. Les grès sont des roches sédimentaires principalement composées de grains de quartz. Ils proviennent de la consolidation d'un ancien sable, par dépôt d'un « ciment naturel ». Les grès présentent une grande diversité d'aspect et de propriétés.

Ces matériaux ont ainsi façonné les paysages et l'architecture des communes. Les matériaux locaux, comme le grès, la meulière, le calcaire, se retrouvent dans les constructions bâties de la commune d'Auvers-Saint-Georges, et témoignent d'une utilisation des ressources locales et constituent un véritable patrimoine géologique et paysager à préserver.

Pour la construction des maisons, le grès est taillé plus ou moins finement dans les chainages ou dans une forme plus rustique en moellon (petites pierres de même nature facilement maniable par un seul homme) et en remplissage des murs.

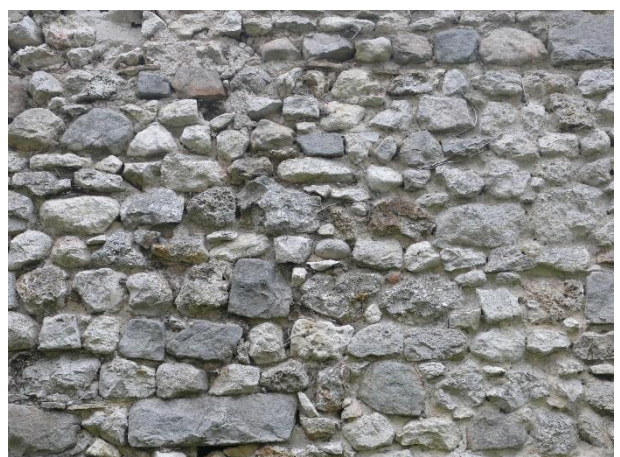
D'autres matériaux tels que le calcaire et la brique et le bois sont également utilisés et viennent compléter les matériaux précédemment cités. L'utilisation de la brique s'est développée après son industrialisation dans les années 1830. Dans les constructions anciennes, la brique apparaît par petites touches (encadrement des baies, souches de cheminées principalement). En revanche, l'usage de la brique apparaît de manière bien plus fréquente dans les constructions de la fin du XIX^{ème} et du début du XX^{ème} siècle. Ces matériaux sont associés à des mortiers et des enduits à la chaux ou au plâtre.

La mise en œuvre

L'assemblage des murs que nous retrouvons sur les façades de la commune sont en moellons. La plupart du temps, seule leur face visible bénéficie d'une taille soignée. Une telle maçonnerie est peu stable si aucun liant n'est ajouté. Ce dernier est donc primordial. Les liants qui permettent de souder ces maçonneries sont des mortiers de chaux ou de plâtre. Les enduits sont clairs ou de teinte chaude. Le liant est de couleur blanche (chaux hydraulique ou plâtre) tandis que l'agrégat en sable est coloré. C'est donc la couleur du sable qui va donner la teinte à l'enduit et donc influencer l'aspect général de la commune. Traditionnellement les murs des maisons d'habitation sont enduits. Les murs pignons peuvent cependant être à pierre vue. Il est primordial de conserver ces enduits car ils protègent les pierres et les joints de la pluie, du vent et du gel. L'enduit présente également l'avantage de masquer l'appareillage peu gracieux des murs de moellon.



Enduit à pierre vue



Pierres apparentes



Enduit couvrant usé avec pierre en dessous



Enduit couvrant à la chaux

Pour assurer une cohésion à la maçonnerie en moellon, les constructeurs plaçaient de la pierre de taille ou de la brique dans les endroits sensibles (chaînage d'angle, chaînage intermédiaire). Dans le cas des maisons anciennes, la composition de l'enduit doit permettre la régulation de l'humidité afin d'éviter l'apparition des désordres (fissures, décollement de l'enduit, tâches...). En cas de travaux de restauration sur une maison ancienne il est donc impératif d'utiliser un enduit qui ne soit pas totalement étanche. On évitera donc le ciment pour privilégier l'enduit à base de plâtre et chaux aérienne ou hydraulique.

2. Les décors

Plusieurs éléments peuvent participer à la composition d'une façade : bandeaux, chaînages d'angle, pourtours des baies. Ces éléments font intimement partie de la maçonnerie. A Auvers-Saint-Georges, se mêle des constructions rurales aux décors sobres et simples et des maisons d'inspiration plus urbaines aux détails architecturaux plus variés et travaillés. Les constructeurs soignent particulièrement les baies, facteurs de fragilité et leur apportent de nombreux détails.

L'encadrement de fenêtre peut être constitué de pierres de taille ou de moellons protégés d'un enduit lissé et les linteaux peuvent être cintrés. Les maisons rurales anciennes de la commune disposent parfois de quelques éléments moulurés d'une grande simplicité. Si les constructeurs n'avaient pas les moyens d'encadrer toutes les baies, ils réservaient le décor à une ou deux ouvertures dont la porte principale. La corniche soutient l'égout de la toiture et rejette les eaux pluviales loin des murs de façade. Elle a donc un rôle fonctionnel important. Sur les bâtiments les plus utilitaires ou les plus pauvres, la saillie est obtenue par un simple encorbellement de l'enduit soutenu par un moellon légèrement saillant. Mais on retrouve aussi des corniches en pierre avec un profil simple ou plus recherché. Les demeures construites ou modifiées entre la fin du XIX^{ème} siècle et la première moitié du XX^{ème} siècle dévoilent souvent une grande diversité de formes architecturales, de matériaux et de modénatures. Il n'est par ailleurs pas rare de voir ces constructions agrémentées d'éléments de décor en céramique (premier quart du XX^{ème} siècle), comme des fleurs ou des carreaux décorés posés en friches. La brique se généralise également à cette époque comme élément décoratif (encadrement de fenêtres, chaînages d'angle).



A Auvers-Saint-Georges, on retrouve quelques maisons en meulière avec rocaillage. Le rocaillage est une technique apparue dès la fin du XIX^e siècle permettant d'insérer des fragments de pierre dans les joints. Il offre une grande variété de décors et apporte un certain raffinement aux façades



Enduits en rocaillage, PNR du Gâtinais français

3. La toiture

Matériaux

On note une certaine unité visuelle du village d'Auvers-Saint-Georges grâce à l'homogénéité des toitures. En effet, les toits occupent une place éminente dans le paysage de par leurs volumes, leurs matériaux et leurs couleurs. Autrefois, les toitures en chaume étaient les plus rependues dans le Gâtinais. Il y avait plusieurs avantages à l'utilisation de ce matériau : qualités iso thermiques importantes et facilité de mise en œuvre. Cependant le chaume a cessé d'être utilisé dans les constructions rurales au XIX^e siècle en raison des risques de propagation des incendies. Les tuiles en terre cuite/tuile en argile plate ont alors remplacé le chaume. Etroitement superposées et aux teintes allant du rouge au marron, ces tuiles donnent un côté chaleureux au toit. Les constructions les plus riches sont souvent couvertes d'ardoises. Les corniches moulurées jouent également un rôle important sur l'aspect de la façade.

On retrouve également des toitures couvertes avec des tuiles mécaniques. Ces tuiles à emboîtement ont été inventées en 1850 et leur usage se généralise à la fin du XIX^e siècle. Ce type de tuiles de forme rectangulaire nervurée est plus économique et sa pose est plus rapide que la tuile plate. Certaines toitures en tuiles plates ont été remplacées par des tuiles à emboîtement. Ceci contribue malheureusement à donner un aspect uniforme au paysage architectural. Bien qu'elle ne soit pas adaptée au bâti ancien, les tuiles mécaniques sont caractéristiques de l'architecture de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle que ce soit sur les toitures débordantes des pavillons ou sur les toitures complexes des villas.



Toiture en ardoises



Toiture en ardoises écailles de poisson avec épis de faitage



Toiture en tuiles plates



Toiture en tuiles mécaniques

Les formes des toits

Les toitures des maisons anciennes sont toujours conçues dans des formes peu compliquées. A Auvers-Saint-Georges, elles sont le plus souvent à deux versants avec pignon découvert. Les toits recouvrent le mur pignon sans faire saillie au-dessus de son nu. Les maisons anciennes ont une rive en ruellée : les tuiles posées sans débord sont scellées dans un bourrelet de mortier qui empêche l'eau de s'écouler sur les pignons. Ces bords du toit relevés favorisent l'écoulement de l'eau vers le milieu du versant de toiture. Il s'agit d'une méthode traditionnelle de traitement du pignon pour le territoire du Gâtinais. D'une extrême simplicité, cette façon de faire un pignon donne une allure nette à la bâtisse. Pour les bâtisses anciennes les plus riches, les toitures peuvent être à quatre versants en croupe. Dans ce cas les toitures conservent une ligne faîtière. Avec ce type de toit, il est possible de varier les silhouettes des maisons selon l'inclinaison choisie. Sur les pavillons et les villas construits à la fin du XIXème et au cours de la première moitié du XXème siècle on retrouve différentes formes de toiture : à croupe avec saillie de rive, en pavillon, à deux versants avec pignon découvert ou à la Mansart.



Toiture à 4 pans et épis de faîtage



Toiture à croupe



Toiture en pavillon



Toiture à deux versants

4. Les souches de cheminées

Accompagnant les toitures, les souches de cheminée ont un rôle esthétique important notamment lorsque les toits sont hauts. Les constructeurs des maisons anciennes étaient très vigilants quant à l'emplacement, au volume et à la forme de la souche de cheminée. Un bon tirage des conduits de fumée réclame que ceux-ci dépassent le faite des toits sauf si l'orifice en est très éloigné. Il s'agit d'éviter les zones abritées du vent. D'où ces souches parfois très élevées. Lorsqu'elles se situent en pignon, elles sont épaulées par une rehausse de maçonnerie. Elles sont traditionnellement en briques et se distinguent par un couronnement et un cordon intermédiaire en saillie-qui leur apportent une touche décorative.



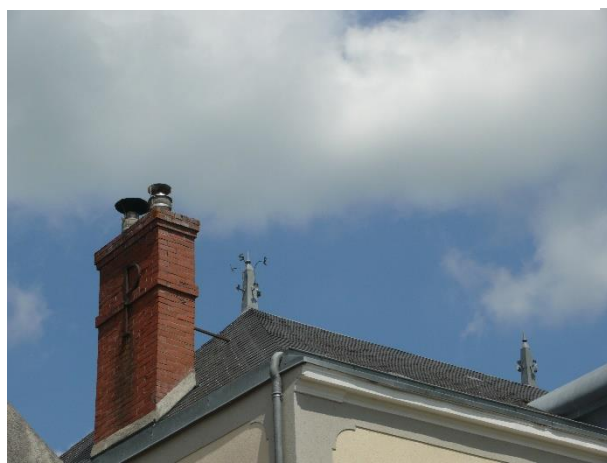
Souche de cheminée route de Villeneuve



Souche de cheminée du moulin de Chagrenon



Souche de cheminée de la ferme de Gravelles



Souche de cheminée d'une maison bourgeoise

5. Les volets :

Les ouvertures sont sans conteste, après la masse d'ensemble, les éléments qui contribuent le plus à fixer la physionomie d'un édifice. Elles imposent un certain rythme. Éléments fonctionnels, leurs nombres, leurs dimensions, leur répartition offrent de multiples combinaisons. Le choix d'un type d'ouverture n'est pas uniquement une affaire de préférence esthétique. Le climat, la technique et l'hygiène interviennent. Les baies traditionnelles sont à deux vantaux, plus hautes que larges, en bois. Le respect de la verticalité des ouvertures favorise la pénétration du soleil dans la profondeur de la pièce. Elles sont composées de trois carreaux par vantail. Tout comme les baies, les carreaux sont à dominante verticale. Les fenêtres secondaires, de plus petites dimensions comportent un vantail avec généralement quatre carreaux. A l'époque classique, les volets sont réalisés avec de larges planches verticales assemblées. A partir du XIX^{ème} siècle, pour assurer un éclaircissement partiel et la ventilation des pièces, on voit apparaître les volets semi-persiennes d'allure plus citadine. Un peu plus tard, le besoin de confort se faisant plus important, les volets furent entièrement persiennes. Généralement au rez-de-chaussée on retrouve des volets semi persiennés tandis qu'à l'étage ils sont totalement persiennés.

A partir du XX^{ème} siècle on voit apparaître dans les constructions la persienne repliable en métal. Elle constitue une variante aux volets à persiennes. Elle se replie entre tableau, minimisant l'impact visuel sur la façade



Volets à barres



Volets semi-persiennés



Volets persiennes

6. Les lucarnes :

Les lucarnes appartiennent à la fois à la toiture et à la composition générale de la façade. Elles permettent d'apporter un éclairage naturel au comble et pouvaient également servir à rentrer les récoltes dans le grenier. Il n'existe pas de modèle spécifique au Gâtinais. Elles illustrent cependant le savoir-faire des constructeurs. Leur construction intéresse à la fois le charpentier, le couvreur et parfois le maçon. Elles peuvent être en bâtière avec deux pans, à capucine avec trois pans ou demi-ronde avec une couverture arrondie. Lors de travaux d'agrandissement ou de reconversion de bâtiment agricole, des lucarnes peuvent être installées. Elles jouent un rôle important dans la physionomie générale de la maison, c'est pourquoi il est essentiel d'être vigilant à leur proportion, à leur localisation, à leur forme et aux matériaux utilisés. Depuis le XIX^{ème} siècle, les châssis de toit sont utilisés pour l'éclairage et la ventilation des combles. Aujourd'hui, ils sont remplacés par des vasistas. Tout comme l'installation des lucarnes, il est important d'être vigilant à la taille et au choix de leur emplacement. Elles doivent être de taille réduite, de format allongé dans le sens de la pente et dans l'axe des autres fenêtres. Leur présence peut être un compromis à la prolifération des lucarnes qui peuvent avoir tendance à alourdir les façades des maisons.



Lucarne à croupe



Lucarne rampante



Lucarne rampante



Lucarne jacobine

7. Les portes :

A l'origine les portes des maisons rurales du territoire étaient composées de planches superposées horizontalement et verticalement, fixées entre elles par des clous. Puis, lorsque la question de la sécurité se fit moins importante, le système s'alléga. Les portes d'entrée avec imposte permettaient de garantir une certaine sécurité tout en améliorant l'éclairage. De même, les portes d'entrée à un vantail étaient répandues.

Elles assuraient l'éclairage et la sécurité lorsqu'elles étaient doublées d'un volet intérieur. Les portes d'entrée à vantail vitré à un battant avec imposte permettaient d'empêcher les animaux d'entrer dans l'habitation alors que le battant supérieur assurait la ventilation et l'éclairage. Pour améliorer la sécurité, le battant supérieur pouvait être renforcé par des fers intégrés dans le bois.

Les portes cochères et les portails sont des éléments forts du bâti : ils empêchent parfois la vue depuis la rue vers la maison et constituent le seul passage entre la rue et l'espace privé. La porte cochère (passage des véhicules) est accompagnée traditionnellement d'une porte piétonne.

Il est important de conserver les portes anciennes en bois. Lorsqu'un remplacement s'avère nécessaire, il faut s'inspirer des modèles anciens de portes à panneaux. Ceci permettra de préserver l'harmonie et la cohérence architecturale de l'ensemble que forment la porte et son encadrement



Porte piétonne condamnée, PNR du Gâtinais français



Porte charretière cintrée avec porte piétonne, PNR du Gâtinais français

Conclusion :

Auvers-Saint-Georges s'est développé et a beaucoup évolué depuis le Moyen-Âge. Le bâti ancien, présent en grand nombre et de nature diverse sur la commune, forme un patrimoine riche et qui constitue la mémoire de la commune mais qui reste fragile et à préserver.

Cette étude n'a pas pour ambition d'être exhaustive. Elle a simplement pour objectif, d'une part, de révéler les caractéristiques et les spécificités du patrimoine bâti d'Auvers-Saint-Georges et, d'autre part, d'aider les habitants à prendre conscience de la richesse et de la valeur du patrimoine qu'ils côtoient chaque jour.

En connaissant mieux leur patrimoine, ils pourront mieux le préserver. En effet, le patrimoine ne constitue pas uniquement d'édifices monumentaux, tous ces édifices ruraux font et sont la mémoire de la commune. Vecteurs de valeur sociale, ils doivent être placés dans le champ du patrimoine.

Ce patrimoine rural représente un atout pour la préservation du cadre de vie et pour le maintien de l'identité de la commune. Maintenir le charme et l'harmonie qui émanent de ce patrimoine constitue donc un véritable enjeu. Les modes de vie ont beaucoup évolué au cours du XXème siècle et de nombreux édifices ont perdu leur fonction originelle. C'est pourquoi, ils sont souvent négligés, abandonnés voire détruits, d'autant plus qu'ils ne sont pas protégés au titre des monuments historiques.

Pour en assurer leur préservation pour les générations à venir, il est primordial que ces édifices continuent aujourd'hui de vivre et d'évoluer à travers un entretien régulier mais aussi des opérations de conservation ou de réhabilitation. En effet, la mise en œuvre d'opérations de réhabilitation constitue un excellent moyen de conserver les bâtis anciens sans les figer dans le passé. Ces opérations doivent néanmoins être réalisées avec la plus grande attention, dans le respect du bâti. En effet, toute intervention sur un élément du patrimoine nécessite de prendre en compte notamment son volume général, ses matériaux de construction, la répartition et la forme des ouvertures mais aussi sa structure.

Bibliographie :

Ouvrages, revues, études :

- Philippe Viette, Inventaire du patrimoine géologique de l'Essonne, conseil général de l'Essonne, direction de l'environnement, IN SITU Bureau d'études, mai 2017 (consulté en ligne)

Sitographie :

« Paul Guégan: *Sépulture celto-gauloise d'Auvers-Saint-Georges* (1880) », in *Corpus Étampois*, mis en page par Bernard GINESTE, 2005.

URL : www.corpusetampois.com/che-19-quegan1880auvers.html

Histoire des panneaux Michelin

URL : <http://www.brousse63.fr/spip.php?article118>

Carrières et carriers de grès du Massif de Fontainebleau et alentours, WordPress

URL : <https://carrieresetcarriersdegresdumassifdefontainebleau.wordpress.com/>

Carrière des Sablons, site du département de l'Essonne

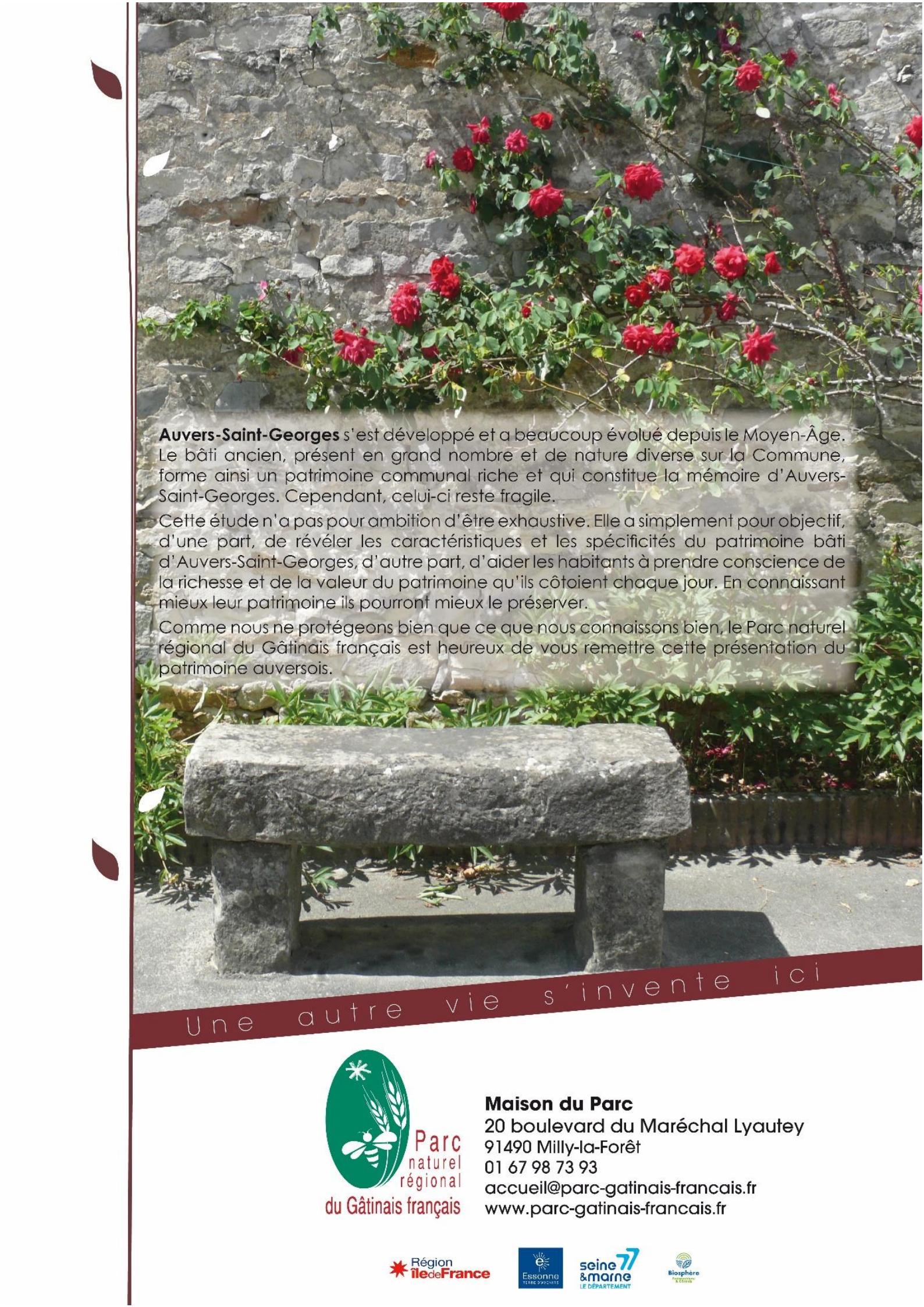
URL : https://www.essonne.fr/fileadmin/5-cadre_vie_environnement/patrimoine_naturel/sites-naturels/Auvers-Saint-Georges-Carriere_des_Sablons.pdf

Pigeonniers et colombiers, Maisons paysannes de France

URL : https://wiki.maisons-paysannes.org/wiki/Pigeonniers_et_colombiers?printable=yes

Claire GAUTIER, Adèle WICKERSHEIM, Henri SPECHT, *Guide des paysages urbains et naturels de l'Essonne*

URL : <https://www.caue91.asso.fr/media/download/55>



Auvers-Saint-Georges s'est développé et a beaucoup évolué depuis le Moyen-Âge. Le bâti ancien, présent en grand nombre et de nature diverse sur la Commune, forme ainsi un patrimoine communal riche et qui constitue la mémoire d'Auvers-Saint-Georges. Cependant, celui-ci reste fragile.

Cette étude n'a pas pour ambition d'être exhaustive. Elle a simplement pour objectif, d'une part, de révéler les caractéristiques et les spécificités du patrimoine bâti d'Auvers-Saint-Georges, d'autre part, d'aider les habitants à prendre conscience de la richesse et de la valeur du patrimoine qu'ils côtoient chaque jour. En connaissant mieux leur patrimoine ils pourront mieux le préserver.

Comme nous ne protégeons bien que ce que nous connaissons bien, le Parc naturel régional du Gâtinais français est heureux de vous remettre cette présentation du patrimoine auversois.

Une autre vie s'invente ici



Maison du Parc

20 boulevard du Maréchal Lyautey

91490 Milly-la-Forêt

01 67 98 73 93

accueil@parc-gatinais-francais.fr

www.parc-gatinais-francais.fr